

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 45

Le numéro: 5 sous

Montréal, mercredi 2 mai 1934

Les beautés de la statistique

Le correspondant particulier du TEMPS
Berlin écrivait dernièrement:

« Une enquête officielle, dont rend compte la FRANKFURTER ZEITUNG, a établi que les prix de revient dans un certain nombre d'industries. D'après ce journal, les résultats auraient surpris même les spécialistes, car ils témoignent de différences énormes. Dans deux fabriques de la même spécialité les prix de revient de l'unité produite seraient respectivement de 869 et 1993 marks, c'est-à-dire qu'ils varieraient du simple au double. Une usine produit un certain article pour 70 marks, alors que le même coûte 140 à l'usine voisine. Une comparaison faite sur cinq fabriques travaillant avec les mêmes machines donne des différences allant jusqu'à 300% dans les prix de revient. »

Le correspondant du TEMPS commente ainsi ces anomalies:

« Cette comparaison pose sous un nouveau jour le double problème du « juste prix » et du « juste salaire » que les économistes et les sociologues nationaux-socialistes prétendent résoudre de leur propre autorité. C'est surtout dans la fixation des salaires, qui incombent désormais aux curateurs au travail, que va se faire sentir la difficulté. On sait que, d'après la loi nouvelle, il n'y aura plus de contrats collectifs valables par régions et par branches d'industries. Chaque entreprise pourra établir ses salaires séparément en tenant compte de sa situation particulière, de l'état du marché, des prix de revient, etc. Mais si des différences pareilles se manifestent entre des entreprises du même ordre, ces différences vont-elles se refléter dans les salaires ouvriers? Les travailleurs désavantagés ne vont-ils pas tenter de faire observer que l'exploitation voisine a un fonctionnement meilleur et qu'ils n'ont pas à être victimes d'une mauvaise organisation? »

« Un certain nombre de curateurs au travail, entre autres celui de Berlin, viennent de se démettre de leurs fonctions. On croit qu'ils reculent devant une tâche si délicate et aussi chargée de responsabilités. On s'explique, en même temps, que les contrats collectifs de travail aient subi depuis un an une série de prolongations, retardant le moment où les fonctionnaires nationaux-socialistes devront s'essayer dans les dangereux d'arbitres entre patrons et ouvriers. »

Le correspondant prend évidemment pour acquis que des industries de même catégorie opèrent dans des conditions totalement différentes, et que c'est là l'explication de l'écart entre leurs prix de revient respectifs. N'aurait-il pas entendu parler des processus de la statistique?

En notre pays comme aux Etats-Unis, on se préoccupe guère de savoir ce qui se fait ailleurs; on organise la régie des marchés à Ottawa, l'extension juridique du contrat collectif du travail à Québec, comme si l'on pouvait s'éclairer avec certitude sur les conditions de la production agricole d'une part, sur les conditions du travail industriel d'autre part, au moyen de statistiques.

La statistique joue un grand rôle dans les gouvernements contemporains; aux Etats-Unis on la vénère, dans les bureaux de la Société des Nations elle fait l'objet d'un véritable culte. Et c'est sur cette base que se fonde la plupart des législations sociales. Or, on voit comment, dans les pays de dictature économique, les industriels la font traîner.

Olivar ASSELIN

Sans-gêne anglais

D'après l'article 373 de la Charte municipale de Montréal, le Bureau de l'estimation immobilière peut, en l'absence de son président, s'en choisir un par intérim; mais la nomination du président permanent relève du seul Conseil municipal. Or, ayant fait valoir ses droits à la retraite après trente années de service, M. J. Hamilton Ferns, directeur sortant du Bureau, faisait donner sa place, le 19 mars 1934, par le Bureau de l'estimation immobilière, un Monsieur A. Hulse, Canadien anglais unilingue. C'est un nouvel exemple du sans-gêne habituel de nos concitoyens anglais à notre endroit, mais c'est peut-être aussi une de ces petites perfidies grâce auxquelles M. Houde postait naguère dans les services et bureaux muni-

cipaux ses hommes paravents et hommes de main. Soit dit sans mettre en cause le dénommé Hulse, que nous ne connaissons pas personnellement.

Mais le fait demeure que la place de directeur du Bureau de l'estimation immobilière, usurpée par un Anglo-Canadien, revient en droit strict (à égalité de compétence) à un Canadien français bilingue. N'y en a-t-il pas un qui ait la compétence, les états de service requis pour cet emploi? Et s'il n'en a pas d'une manœuvre maladroite de petit clan, ce sera une belle occasion pour M. Houde de rabrouer le sang-gêne de M. Ferns.

Lucien PARIZEAU

Les rois s'en vont

Sur les routes de France

Les rois s'en vont. Même que la matière première, pour en faire, disparaît. C'est ce que je me disais en assistant, il y a un mois, à Paris, aux funérailles du Prince Xiste de Bourbon.

On sait que le prince, frère de l'ex-reine Zita d'Autriche-Hongrie, était descendant de la branche des Bourbons de Parme qui perdirent leur duché en 1859.

La branche des Bourbons d'Espagne disparaît par la porte de l'exil, avec Alphonse XIII. La branche aînée, arrivée au trône avec Henri IV, s'est continuée, en passant par Louis XIII, Louis XIV, etc., jusqu'à Charles X, et s'est éteinte à la mort du Comte de Chambord, en 1883.

La branche cadette comprend, outre les Bourbons de Parme dont j'ai parlé, les Bourbons d'Orléans (représentés sur le trône de France par Louis-Philippe, renversé en 1848) et les Bourbons des Deux-Siciles, ou de Naples, qui finirent de régner avec François II, en 1860. « Exeunt Reges ».

Je me suis rappelé ces détails, ou plutôt on me les a rappelés, lors d'un voyage que j'ai fait depuis, à travers la région de Vichy, dans l'Allier.

C'est exactement au centre de la France, à 170 milles de Paris, que se trouve Bourbon-l'Archambault, le berceau de la dynastie capétienne de ce nom, fondée par Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.

On y rend en six heures d'auto, par des routes excellentes, à travers un paysage des plus pittoresques, en suivant le P.-L.-M. Bourbon-l'Archambault fut, jusqu'au XVI^e siècle, la capitale de l'important fief du Bourbonnais, auquel la ville a donné son nom. C'est aussi une station hydrominérale qui était déjà connue à l'époque romaine.

Grâce à la vertu de ses eaux, elle possède un passé historique merveilleux. C'est sous Louis XIV, surtout, que la renommée de Bourbon-l'Archambault atteignit son apogée. Non seulement le roi y vint, mais tous les grands noms de l'aristocratie et des lettres y firent une cure, et Mme de Sévigné, Boileau, Mme de Montespan, écrivirent des pages fort intéressantes sur les eaux de Bourbon. De nos jours, de grands hommes politiques, littérateurs, artistes (sans me compter), y viennent nombreux tous les ans, faire une cure thermique et de repos.

Surprise générale en arrivant à l'excellent hôtel où je suis descendu : le propriétaire a passé un an au Riz-Carlon, à Montréal, comme bourgeois du Ministère du Commerce français, pour y étudier les différents services de l'hôtellerie. Il a ensuite passé deux ans dans divers services du Royal-York, à Toronto. Il est établi à Bourbon-l'Archambault depuis trois ans. Sa femme est une Canadienne de Montréal, mais aussi un « bleu » du Saguenay puisqu'elle est née à Chicoutimi. C'est un élève des Soeurs de Sainte-Croix de Saint-Laurent. Ils ont quatre enfants, dont deux nés au Canada. Dieu! quel c'est bon de parler du pays, devant une bouteille de vieux vin qui n'est ni coupé quant à la qualité, ni additionné en fait de prix.

Avec mes hôtes, j'ai visité les points intéressants de la région et ils sont nombreux. Je mentionne parmi les principaux : le vieux château des Bourbons, dont les fondations datent du XIII^e siècle et dont il reste trois tours, plus une autre tour dite « Qui qu'en grogne » construite au XVI^e siècle ; l'église, du XII^e siècle ; l'ancien établissement thermal (le logis du roi Louis XIV) ; de très vieilles maisons, d'anciennes portes, des coins pittoresques, etc. Puis l'établissement thermal construit tout récemment par l'Etat ; magnifique monument, très coquet et bien aménagé, situé dans un superbe parc dont les arbres lui forment un gracieux encadrement. C'est un modèle du genre. Deux superbes parcs offrent de frais ombrages aux baigneurs. Dans le plus ancien des deux, des allées en amphithéâtre plantées par le maréchal de La Meilleraie sont très appréciées des promeneurs. Du nouveau parc, la vue sur les ruines du vieux château des ducs de Bourbon et sur le lac est magnifique.

J'oubliais le Casino, avec sa terrasse fleurie et ses magnifiques salles de jeux. On fait aussi de nombreuses excursions dans les environs, il y a de superbes forêts, percées d'excellentes routes. J'ai surtout admiré la forêt de Tronçais, une des plus belles et des plus vastes de France, et dans laquelle se trouve le fameux étang de Pirot.

Bref, après avoir passé quelques jours dans ce pays enchanteur, on se demande pourquoi les ducs de Bourbon l'ont quitté pour aller courir l'aventure où ils ont laissé, les uns leur « job », les autres la tête.

Un Canadien errant

« BLEU » OU « ROUGE » ?

D'après la loi proposée par M. Bennett pour la régie des marchés de produits naturels, une denrée en régie ne pourra se vendre hors de la province d'origine sans le consentement du gouvernement.



L'HABITANT. — Tout juste quelques carottes que je désirerais vendre en Ontario.
LE TAUPIN DE M. BENNETT. — D'abord, pour qui avez-vous voté aux dernières élections?

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

La « poche d'oignons », emblème nationale.

On lisait dans la version anglaise des procès-verbaux de la séance du 19 avril de la Chambre des Communes que le Secrétaire d'Etat, M. Cahan, avait déposé sur le bureau de la Chambre un certain nombre de sacs d'oignons. « How many bags of onions were grown in Canada during the past five years » — « Combien de sacs d'oignons il a été récolté au Canada durant les dix dernières années ».

Dans les autres pays de langue française, les oignons se mesurent à l'hectolitre ou se pèsent au kilogramme, et nous pourrions de même mesurer nos récoltes de ce légume au minot ou à la livre. Pour l'étranger, un sac, ou, comme on dit universellement chez nous, une poche, cela ne correspond à aucune unité de mesure européenne. Même en notre pays, cela ne veut rien dire de précis. Pourquoi diable le Canadien français a-t-il pris pour emblème de sa nationalité le castor, si méthodique, si consciencieux? Le « sac d'oignons » répondrait beaucoup mieux à l'idée de l'« à peu près ». — Ol. A.

La fin de la république autrichienne.

C'est hier que la république autrichienne a cessé d'exister, par la volonté de Dollfus, des Casques Vertes et des Chemises Noires (de Mussolini). L'ancienne monarchie danubienne devient un état fasciste quant à l'organisation extérieure, mais peut-être nazi quant aux tendances profondes et au côté spirituel. Les socialistes ayant fait faillite, les nationalistes les remplacent et s'engagent résolument dans la voie de la restauration politique, économique et spirituelle du pays.

Pays de vieille culture, l'Autriche saura peut-être se sauver elle-même. Elle n'a jamais manqué d'hommes aux tournants critiques de son histoire. Elle ressemble en ceci à la France, beaucoup plus qu'à l'Allemagne, surtout à l'Allemagne prussifiée.

La constitution est radicalement chargée. La Chambre a voté tout ce que le chancelier voulait. Il ne semble pas que le gouvernement soit obligé de faire appel à la force pour faire accepter le nouvel état de chose. Depuis l'écroulement dans l'oeuf du coup d'état socialiste, l'ordre règne dans le pays.

On verra si, sous le nouveau régime, l'Autriche est plus viable qu'elle ne l'était auparavant. D'ici quelques mois on sera fixé.

A. R. B.

La Bibliothèque économique de l'École des Hautes Etudes commerciales compte plus de 28,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc. Elle reçoit tous les mois environ 800 périodiques traitant des mêmes sujets. Cette documentation mise gratuitement à la portée du public. Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, de 9 h. à 6 h. (r-b)

La libre-concurrence.

Il n'y a qu'une méthode efficace de briser un cartel ou un trust, mais on y recourt de moins en moins : c'est de restaurer la libre-concurrence. D'après le rapport Sutherland, il n'y a pas de cartel du tabac ; les producteurs de l'Ontario soutiennent, au contraire, qu'il y en a un. L'« Imperial Tobacco », après en avoir discuté avec la « British Tobacco », achète son tabac au prix qui lui convient. L'enquête Stevens a révélé que depuis deux ans, les planteurs produisent à perte cependant que l'« Imperial Tobacco » réalise des bénéfices considérables.

Le gouvernement Bennett hausse les tarifs au gré des industriels et des producteurs. On s'inquiète peu de l'intérêt du consommateur. Politiciens et producteurs croient assurer le

profit de tous, agriculteurs et autres, en éliminant du marché indigène la concurrence étrangère : ils favorisent les cartels et les trusts, rien de plus. Pour forcer l'« Imperial Tobacco » à traiter équitablement les planteurs, il faudra lui susciter des concurrents sur le marché de la consommation elle-même. Restaurer la concurrence des produits étrangers avait temporairement les prix, mais rompt toute entente des fabricants. Peu à peu les produits indigènes reprennent leur rang ; les affaires se poursuivent ensuite normalement.

Le nationalisme économique sévit dans le monde entier. La prospérité du Canada repose sur le commerce d'exportation. Nous avons tout intérêt à conclure des traités avec les pays importateurs de matières premières. Notre gouvernement fédéral, de cette façon, protégerait plus efficacement les producteurs qu'en imposant au pays sa quelconque Nira. — D. D.

Les finances de la Nira.

Le déficit de la Trésorerie américaine pour les neuf premiers mois et 16 jours de l'année fiscale finissant le 30 juin prochain s'élève à \$3,072,988,066, ce qui dépasse le déficit total de 1933.

On peut donc prévoir pour l'année complète un trou de quelque quatre milliards.

A assumer les dettes de tous ses administrés, un gouvernement ne s'enrichit pas, au contraire. Il se rend populaire auprès des ignorants qui croient qu'il n'y a qu'à imprimer le papier pour le transformer en argent, mais quand il devra lui-même payer ses dettes, ce papier ne vaudra peut-être pas cher. Les déficits d'aujourd'hui, aux Etats-Unis, c'est peut-être la banqueroute de demain. — Ol. A.

Une initiative louable.

Sous la présidence de M. G. Piché, directeur du service forestier de notre province, une commission spéciale étudiera le problème du taudis. La construction de milliers de maisons ouvrirait un important débouché pour nos bois; ces centaines d'hommes seraient employés à ces travaux. Les gouvernements de Londres et de Washington poursuivent actuellement de semblables entreprises, et notre commission du logement salubre les consultera sur les méthodes qu'ils emploient. Un plan sera préparé, que M. Piché soumettra à nos villes et municipalités ; elles seront libres de s'en servir.

Le gouvernement provincial pourrait offrir son aide aux municipalités qui adopteront le plan Piché. La disparition du taudis, n'oublions pas, ne saurait être définitive sans une campagne d'éducation populaire, et sans une réglementation sévère de la construction. Trop de gens se hâtent de transformer les habitations nouvelles en de nouveaux taudis. Le plan Piché devra prévoir cette campagne d'éducation populaire et présenter un projet de réglementation de la construction. — D. D.

Un refus du Brésil

Les soumissions faites par trois firmes allemandes pour la construction de navires de guerre destinés à la flotte brésilienne ont été écartées comme contraires aux stipulations du traité de Versailles dont le Brésil est l'un des signataires.

Les articles 170 et 192 interdisent en effet à l'Allemagne de fabriquer et d'exporter pour des pays étrangers des armes, des munitions et du matériel de guerre de quelque nature que ce soit.

L'article 192 vise spécialement le matériel de guerre naval. Or les soumissions demandées par le Brésil avaient trait à la construction de deux croiseurs de 8,000 tonnes, de neuf destroyers de 1,500 tonnes et de six sous-marins de 900 tonnes.

Notre ministre du commerce

Il n'est rien de tel pour vous prêter figure d'homme « calé », dans un parlement anglo-canadien, que de réciter des colonnes de chiffres et de sembler y comprendre quelque chose. M. Stevens, notre ministre du commerce, est un des sorciers du cabinet Bennett. Sa réputation de praticien rompu aux affaires est solidement établie sur une dizaine de discours comme celui qu'il vient de prononcer à la Chambre des Communes. Il a parlé pendant une heure et demie. Il a lu la liste de 248 compagnies, dont les capitaux dépassent \$450 millions, et qui ont formé 56 mergers ; il a cité largement ensuite un livre du « Professor » Gregory sur « l'or, le chômage et le capital ». Puis M. Stevens s'est assis. La Chambre des Communes et la population du pays connaissent son opinion sur le budget Rhodes et l'impôt sur l'or.

Nous pouvons, nous aussi, nous qualifier de praticien rompu aux affaires à la manière de M. Stevens, en lui lisant quelques pages de l'annuaire du Canada. Ce serait d'ailleurs utile pour lui de consulter notre Domesday Book national. Le ministre du commerce affirme : « Ce ne sont pas des marchés extérieurs qu'il faut pour nos produits, puisque le Canada en consomme la presque totalité. C'est la réglementation de notre production », donc l'Office des produits naturels, donc le code de législation sociale que préconise le surhomme de Vancouver.

Les exportations du Canada, en 1932, s'élevaient à \$576 millions (M. Stevens réclamerait les chiffres au long). La récolte de blé fut évaluée à \$129 millions, et nos exportations de cette denrée, à \$115 millions. La production totale du bois était, en 1930, de \$206 millions ; nous avons exporté du bois et des produits du bois, en 1932, pour \$175 millions. Il est difficile d'évaluer la production métallurgique ; nos ventes de métaux (non compris le fer) se sont élevées à \$69 millions, en 1932. Nous référons notre ministre du commerce à l'annuaire du Canada ; pourquoi ne lirait-il pas les pages 531 et suivantes, jusqu'à 555 aux députés de la Chambre? Il serait consacré « expert » dans le commerce d'exportation ; tous devraient l'engager sur le « mass buying », uniquement parce qu'il est là.

Des sophistes de cette espèce, il en est plusieurs parmi les députés anglophones d'Ottawa. Ils passent pour des demi-dieux de la finance et de l'économie. Leurs théories nébuleuses ont entraîné le pays à tenter des expériences de toute sorte. L'Office des produits naturels qu'on cherche à justifier par des discours spécieux est une nouvelle expérience qui s'apparente à la Banque du Canada, à la Régie de la radio, etc. Toutes n'ont pas de plus ardent défenseur que notre ministre du commerce.

Dollard DANSEREAU

Romanichels contre romanichels

Dans les environs de Vienne, les membres d'une famille de bohémien ont attaqué une autre troupe de romanichels avec laquelle ils vivaient en mauvaise intelligence. Une bataille rangée s'engagea. Plus de trente coups de revolver furent tirés. Deux personnes ont été tuées, plusieurs ont été plus ou moins grièvement blessées. La plupart des individus qui prirent part à la rixe ont pris la fuite.

Les cigarettes Duchesse, manufacturées par L. O. Grothé, Limité, Maison canadienne et indépendante, sont de qualité supérieure parce que seuls les meilleurs tabacs sont employés dans leur fabrication. Faites l'essai des cigarettes Duchesse et nous sommes certains qu'elles satisferont votre goût. (r-a)

Échos

DU CHARABIA

Pour des raisons qu'on trouvera dans toutes les bonnes grammaires, on doit dire « mercredi telle date », si le jour fait partie de la semaine qui a précédé ou de celle qui va suivre, et « le mercredi telle date » dans tout autre cas.

Les procès-verbaux de la Chambre des Communes du Canada portent néanmoins des indications comme celle-ci : « Séance du mercredi le 25 avril 1934 », ce qui, n'en doutons pas, est du charabia comme il en sort des masses du même bureau.

Chez les fonctionnaires intéressés on nous a reproché de ne pas attacher assez d'importance au projet de loi déposé par le Secrétaire d'Etat, M. Cahan, pour une réorganisation des services de traduction qui à la vérité serait, semble-t-il, la pire des désorganisations. La question nous intéresserait davantage si de temps à autre il nous arrivait d'Ottawa des textes utilisables dans un journal respectueux des lois du français. Actuellement, on peut dire que faute de directions compétentes la plupart des bureaux de traduction, sauf celui du Hansard, ne produisent guère que du charabia.

Messieurs les fonctionnaires, si vous voulez qu'on vous aide, appliquez-vous à le mériter.

Économie d'aveugles

La récente décision de l'Italie sur la déflation des prix remet en question toute la théorie de l'origine de la crise économique mondiale. La question est d'autant plus d'actualité que la France semble être, elle aussi, sur le chemin d'une déflation qui pourrait se traduire par une dévaluation de la monnaie, comme c'est arrivé en Tchécoslovaquie il y a quelques mois. La crise mondiale n'est pas encore passée, et c'est peut-être même à sa persistance que l'on doit de voir augmenter le malaise politique qui règne un peu partout.

Depuis la fin de la guerre, toutes les nations se sont trouvées en face du problème de la résorption des dépenses militaires, dépenses qui, étant par définition improductives, devaient nécessairement fausser le jeu de l'économie mondiale. Les pays non-belligérants se trouvent dans la même situation que les autres, en raison de l'interdépendance qui existe au point de vue économique dans le monde entier.

On a malheureusement perdu de vue ce point essentiel, et c'est ce qui a donné naissance aux théories les plus fantaisistes dans le domaine financier, monétaire ou commercial. La presque totalité des pays ont abandonné la vieille théorie du libéralisme économique, sans se rendre compte que toute la structure économique (et partant sociale) de la société moderne avait été bâtie sur cette théorie. On a donc vainement essayé de concilier les inconciliables, en appliquant un protectionnisme outré, une réglementation mortelle, une économie dirigée, sur un corps fait pour vivre dans des conditions entièrement différentes. C'est pourquoi, il serait assez exact de dire que le monde passe actuellement par la seconde révolution industrielle, qui sera certainement plus terrible, par le nombre des victimes qu'elle entraînera, que celle du siècle dernier.

Le problème une fois présenté, il faut suivre dans le détail les différentes manifestations de cette tentative de désorption de quelques centaines de milliards de dollars. Si riche que soit le monde, il n'est certainement pas capable de payer en une quinzaine d'années une somme aussi fabuleuse. Les dirigeants politiques ont donc cherché à résoudre le problème par des expédients. Tous se sont révélés inefficaces, et pour cause.

Il y avait deux théories possibles que l'on pouvait essayer de mettre en pratique : celle de l'inflation permanente au niveau des prix de guerre ou celle de la déflation progressive, à un niveau déterminé. L'une et l'autre étaient également difficiles à appliquer. Elles ont été tentées toutes les deux, mais ayant été faussées par des considérations politiques, elles n'ont pas donné les résultats attendus.

Ainsi donc, on continue d'observer le phénomène de déflation progressive entrepris par les nations qui recherchent des prix toujours plus bas, afin de conquérir de nouveaux marchés et de passer par-dessus les barrières douanières. L'Angleterre a été le premier pays à abandonner sa monnaie au gré des relations économiques; les Etats-Unis et le Japon ont suivi; la Tchécoslovaquie vient, elle aussi, de dévaluer sa monnaie pour ne pas à avoir à diminuer ses prix; l'Italie, au contraire, abaisse ses prix pour ne pas altérer sa devise. Ces exemples prouvent surabondamment la puissance de l'interdépendance économique des pays. Il y aurait donc lieu de cesser cette course au protectionnisme outré, puisque le fait est reconnu qu'une nation ne peut vivre sans les autres.

La reprise des affaires n'a pas suivi ce protectionnisme intensif, ni ces tentatives de monnaies ou d'économies dirigées. On tourne dans un cercle vicieux, mais en même temps, on court à la ruine.

Quand donc les pays assagis décideront-ils de retourner vers les théories orthodoxes en matière de finance, de commerce et d'industrie?

André BOWMAN

Avant la conférence de Stamboul

La commission interparlementaire pour l'étude de l'évolution du régime représentatif s'est réunie à Genève, avec la participation de plusieurs présidents de Chambres législatives.

Après une longue délibération, elle a décidé de porter à l'ordre du jour de la conférence interparlementaire de Stamboul, qui aura lieu cet automne, l'étude de la procédure parlementaire afin d'améliorer et d'assurer l'indépendance de l'élu à l'égard des influences extraparlémentaires. Elle a désigné comme rapporteur M. Mario Roustan, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique française.

Avant la conférence de Stamboul

La commission interparlementaire pour l'étude de l'évolution du régime représentatif s'est réunie à Genève, avec la participation de plusieurs présidents de Chambres législatives.

Après une longue délibération, elle a décidé de porter à l'ordre du jour de la conférence interparlementaire de Stamboul, qui aura lieu cet automne, l'étude de la procédure parlementaire afin d'améliorer et d'assurer l'indépendance de l'élu à l'égard des influences extraparlémentaires. Elle a désigné comme rapporteur M. Mario Roustan, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique française.

Plan-Wirtschaft

Le Führer a déclenché le 21 mars, à 11 heures du matin, l'offensive de printemps contre le chômage. L'événement a eu lieu sous forme de radiodiffusion — techniquement mal réussie — émise d'un chandelier d'autostrade des environs de Munich. Les feuilles se répandent en commentaires dithyrambiques sur cette initiative générale tout en dressant la liste des travaux publics et des commandes d'Etat qui vont permettre de donner du travail à plusieurs centaines de milliers d'ouvriers encore chômeurs. Dans les milieux gouvernementaux l'on se rend compte toutefois que cette reprise d'activité de la production, n'ayant le plus souvent d'autre origine que des initiatives officielles, n'enrichit pas le pays. En dépit de toute mystique hitlérienne, un Etat comme un individu n'accroît sa fortune que par l'excédent de ses recettes sur ses dépenses. Or, la baisse constante des exportations — des recettes — alarme les cercles dirigeants.

L'on vient de voir que le Troisième Empire, très appauvri de devises (les banknotes ne sont plus couvertes qu'à concurrence de 8%), très affecté de voir sa balance du commerce devenue passive, a décrété la surveillance de l'emploi de certaines matières premières. Il craint en effet, sans blocus économique étranger déclaré et par le simple effet de l'effondrement des exportations, de rencontrer des difficultés de plus en plus sérieuses pour ses approvisionnements. L'Allemagne hitlérienne va-t-elle introduire la carte de cuivre, la carte de coton, la carte de laine, etc.? Ce contrôle des matières premières pour prévenir une disette possible n'est d'ailleurs que l'un des aspects de cette économie contrôlée (Plan-Wirtschaft) vers laquelle le régime s'oriente de façon toujours plus nette.

ductions industrielles sont aussi limitées, réglementées. Le contrôle des matières premières aura pour conséquence, si la disette s'accroît, des restrictions et des standardisations de production. Les usines touchées devront travailler selon les consignes directes d'un office répartiteur des matières premières rationnées et renoncer à leur liberté d'action. Il est aussi question d'organiser des cartels d'exportation, c'est-à-dire des ententes entre fabricants, commerçants et banquiers allemands pour effectuer l'exportation au moyen de comptoirs de vente dans lesquels l'Etat aura — par exemple pour les questions de transports, de contrôle des rentrées de devises, de fixation du taux des avances de crédit — un droit non seulement de regard mais de main mise. Si ces projets évoluent complètement, l'Allemagne s'orienterait en somme vers une sorte de monopole du commerce extérieur. Et l'on nous permettra peut-être de demander respectueusement ici quelle différence existe entre ces tendances étatiques et les théories économiques bolchéviques? La propriété n'est pas abolie en Allemagne naziste, mais apparemment la libre disposition de cette propriété est fortement compromise.

Rappelons d'ailleurs que la devise du régime est « Intérêt général avant intérêt particulier » et que le Troisième Empire ne reconnaît à l'économie privée que le seul rôle : subvenir au besoin du peuple (Bedarfs-Deckung). Dans son discours d'ouverture de Munich le Führer a donné un avertissement aux amateurs de dividendes rappelant qu'il ne tolérerait pas les profits personnels réalisés au détriment de la communauté. (En existe-t-il d'autres?)

On a vu que le ministre de l'économie, Dr Schmitt, a promulgué le 13 mars une loi reclassant toute l'économie allemande en douze groupes, dont sept pour l'industrie. Cette organisation a un Führer suprême (Directeur Philipp Kessler) et chacun des douze groupes a un sous-Führer. Toute cette organisation nouvelle de l'économie est aux mains de militants nazistes, des hommes très jeunes pour la plupart. Ainsi le national-socialisme voulant réaliser l'Etat totalitaire, embrigade producteurs et patrons comme il a caporalisé les salariés dans le Front du Travail. Les Verbands industriels et commerciaux sont en effet dissous. Ils représentaient des coalitions d'intérêts de producteurs et ils étaient demeurés, dans bien des cas, des centres de résistance au régime. Dorenavant les industriels d'une même branche ne pourront plus se concerter entre eux mais seront obligés de faire partie du groupe économique incluant leur spécialité et d'y obéir au chef de section naziste. Bien des grands industriels qui commandaient largement le mouvement dans l'espoir d'en faire une machine de guerre contre les syndicats et le « marxisme », doivent constater aujourd'hui amèrement qu'ils n'avaient pas voulu cela. Le principe du « maître chez soi », défendu avec vigueur par le patronat contre les syndicats ouvriers, doit être maintenant abandonné depuis que l'Etat naziste s'est arrogé tout droit de contrôle et de direction.

La loi d'organisation du travail national laisse bien au patron son entreprise et des droits de chef sur son personnel ; mais le « conseil de confiance » de l'usine et les « commissaires au travail » de la circonscription sont des agents du parti, assurant en fin de compte la soumission de l'entreprise aux directives de l'Etat. La loi de réforme organique de l'économie, classant tous les modes d'activité en douze sections, constitue un autre mode d'assujettissement des entreprises au parti. En d'autres termes, ni les salariés ni les patrons n'auront la parole, mais seulement le parti, décidant au nom de l'Etat totalitaire destructeur de volontés particulières.

Il existe déjà, comme on sait, des monopoles de produits agricoles. Certaines pro-

L'on peut remarquer en passant que le système économique vers lequel le Troisième Empire semble s'orienter est, très exactement celui d'une économie de guerre. Pendant un conflit armé, le pays luttant pour son existence même, l'Etat devient une véritable organisation socialiste, tous les efforts ne devant avoir qu'un but : la victoire et tous les intérêts particuliers devant (théoriquement) s'effacer devant la loi suprême : le salut de la nation. Une Allemagne où chaque sujet d'Hitler ne travaillerait plus pour soi et les stens mais pour la communauté réaliserait donc cet idéal spartiate et dès le temps de paix.

Quelle que soit la suite des événements, l'aveu inclus dans la décision de contrôler certaines matières premières et certains demi-produits afin d'assurer l'approvisionnement de l'industrie témoigne des difficultés que causerait à l'Allemagne une course aux armements. Si une telle lutte était déclenchée les matières premières nécessaires à la guerre deviendraient l'objet d'achats massifs et subirait une hausse énorme. Les pays pauvres, démunis de capitaux nationaux et au commerce extérieur passif comme l'Allemagne hitlérienne, se trouveraient alors sérieusement handicapés. A l'intérieur d'armements contractuels succéderait pour l'Allemagne une infériorité de fait, d'ordre financier et économique. Et ceci explique, sinon pourquoi votre fille est muette, du moins comment il se fait que le Troisième Empire, bien que véritable Etat-caserné, en attendant des jours meilleurs, préférerait de beaucoup en son cœur une convention limitative à une course aux armements.

Camille LOUTURE
(La Gazette de Lausanne du 29 mars)

Annancer ses produits à l'« Ordre », c'est un témoignage qu'ils sont de bonne qualité.

M. Odilon Bédard, Joliette, prend et exécute avec soin toutes commandes et enlève artistiquement parcs, jardins, parterres ; à la ville ou à la campagne.

Une étude sur l'hitlérisme

Histoire du National-Socialisme (1)

(Suite)

C'est à partir de 1924 que le parti national-socialiste commence de jouer un rôle politique important dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine, pourtant déjà si bien pourvue de partis et de volontaires de toute nature. Si la croix gammée est appelée un jour à aborger ou à détruire tous les autres groupes, c'est que les chefs nazis n'ont jamais cessé de faire une propagande intense et remarquablement bien choisie. On ne peut concilier les masses que dans la haine commune d'une chose, d'une idée, d'un pays ou d'une race, et c'est à quoi Hitler et ses lieutenants vont s'attacher. Nationalisme exacerbé d'un côté, antisémitisme farouche de l'autre. En concrétisant l'attaque, le parti hitlérien répandra de plus en plus ses idées dans le public, jusqu'au moment où il sera considéré comme le seul sauveur possible. C'est la faillite de la multitude des partis qui a valu au parti nazi son énorme succès.

Pendant toute l'année 1924, le mouvement progresse, mais subit une modification profonde. Roehm crée une nouvelle armée, Ludendorff s'agit et Hold, président du conseil bavarois, est presque gagné aux idées hitlériennes. Le Führer cherche à rester dans les limites de la légalité, afin de pouvoir poursuivre son œuvre. Il faut reconnaître qu'il a parfaitement réussi dans cette tâche difficile et parfois même dangereuse.

Le nord de l'Allemagne commence à être sérieusement gagné à la cause hitlérienne en 1925. Ludendorff est éliminé du parti, qui reçoit quelques puissantes recrues dans les personnes de Gregor Strasser, Graef, Reventlow et Fritsch. Au mois de janvier a lieu la réconciliation des chefs dissidents, et le mouvement reprend une nouvelle ampleur. La politique bavaroise de Hitler échoue et la rentrée de Strasser dans le sein du parti déplace entièrement le centre de gravité du mouvement.

En quelques mois, le parti hitlérien avait été ruiné et ses soldats avaient en grande partie déserté. Dès la réapparition de Strasser, les progrès redevenaient foudroyants. Cet homme organisé dans l'Allemagne du Nord une aile marchante du parti national-socialiste qui réussit partout, sauf à Berlin. Il se rend en septembre dans la Ruhr. Il y découvre un obscur fonctionnaire, Paul Goebbels, qu'il fait secrétaire de la Rhénanie du Nord, après avoir découvert qu'ils partageaient tous deux les mêmes idées en politique intérieure et extérieure. Les deux hommes sont partisans d'une dictature socialiste, comme on peut s'en rendre compte en lisant le journal du parti de 1925. Avec l'obstination d'une nature politique qui a une vision saine et spontanée des choses, Strasser repousse l'antisémitisme russe de Rosenberg. L'Allemagne, dit-il, ne devra jamais chercher un appui à l'Ouest. Elle ne devra jamais soutenir le capitalisme américain ou l'impérialisme anglais contre la Russie. La place de l'Allemagne est aux côtés de la Russie naissante, de la Turquie, de la Chine, de l'Inde. Il n'y a que des défenseurs ou des adversaires du traité de Versailles. Puisque la Russie est contre le traité de Versailles, elle est l'alliée naturelle de l'Allemagne. Telles sont les idées des deux hommes qui ont, avec Roehm, le plus influé sur la direction du parti national-socialiste. Les Russes blancs réfugiés protestèrent et furent soutenus par Rosenberg. Ce dernier n'osa attaquer Strasser, mais se rabat sur Goebbels qui avait, à cette époque, écrit un article qui frisait l'hérésie au point de vue hitlérien. Goebbels avait en effet prouvé la défense des juifs en disant qu'il était probable que le juif capitaliste et le juif bolchevik ne sont pas une seule et même personnalité.

Une année passe encore. On est en 1926. Hitler se crée une garde du corps, les S.S. (Schutzstaffeln), il dompte Strasser qui montre des velléités d'indépendance, grâce à la trahison de Goebbels qui n'en est pas à une trahison près. Au congrès de Bamberg, on réorganise le parti qui tombe complètement entre les mains de Hitler. Celui-ci organise une sorte de Tcheka

national-socialiste, et envoie Goebbels à Berlin pour y remplacer Strasser. Toutes ces intrigues montrent à quel point chacun, dans le parti, essayait de se tailler la première place et que les amitiés comptaient pour fort peu dans ce mouvement soi-disant national. C'était la course à la première place, du plus petit au plus grand. Le frère de Gregor, Othon Strasser, éditait une feuille dans laquelle il préconisait l'indépendance des cellules par rapport au pouvoir central, c'est-à-dire à Hitler. Il fut, lui aussi, forcé de se démettre et de quitter le parti.

On peut dire que les années 1927 et 1928 sont les années Goebbels, comme l'année 1925 avait été celle de Strasser. L'obscur fonctionnaire va se révéler un propagandiste de premier ordre, mais il n'a pas le sens politique de son chef. S'il a fait des études universitaires très complètes, il surpassait encore Hitler en connaissances mal assimilées. Le Führer avait acquis des connaissances dans un domaine spécialisé : celui de la politique étrangère; chez Goebbels, on ne constate aucun savoir réel. Mais, par exemple, dans le domaine de la propagande, il fut incomparable.

Cependant, il n'y eut pas des discours de Goebbels pour aider à la fortune du parti. Des renforts vinrent de la droite et le comte Reventlow, celui qui n'avait eu du parti que quelques années auparavant, se rangea sous la bannière gammée, sans conditions.

Année trouble que celle de 1929 où éclate à Berlin un mouvement national-marxiste provoqué par les déclarations de Strasser et même de certains chefs national-socialistes régionaux. Les nazis se brouillent même avec la Reichswehr et leur chef passe à la menace.

Il sait bien pourtant que sans Reichswehr, pas de IIIe Reich possible. Mais voilà qu'en 1930, le République commence à chanceler. Le fameux industriel Hugenberg, dans sa campagne contre le plan Young, s'adresse à Hitler. Le plebscite allemand contre le plan Young et le « mensonge des dettes de guerre » étaient en réalité une protestation des dirigeants de l'industrie contre la politique étrangère de Stresemann. Hitler avait toujours cherché à entrer en contact avec ces milieux. Or, c'est Hugenberg lui-même qui va le chercher et lui ouvre la porte. Son succès est maintenant certain. Il triomphe aux élections de Thuringe et Frick devient le premier ministre national-socialiste de l'Allemagne. Malgré ces succès parlementaires et financiers, on note de graves symptômes de malaise dans le parti. Les S.A. se mutinent, mais les fautes des dirigeants républicains vont en quelques mois rendre au parti national-socialiste toute sa force.

Le cabinet Muller tombe et se trouve remplacé du jour au lendemain par le ministère Brüning, soutenu par les conservateurs nuance Hugenberg. Le public se défit immédiatement de ce jour condamné. Il suffisait de crier : « A bas la politique ! », pour recruter des adhérents à n'importe quel mouvement. C'est alors que la plèbe entra en jeu. Strasser entra dans la lutte, mais les milliers d'individus qui devaient à un moment donné se joindre au parti national-socialiste.

A la fin de 1930, le parti est un élément important dans la politique parlementaire. Hitler est dans l'opposition. De simple tribun, il est devenu chef d'un parti redoutable par son extrémisme. Tout ce que les autres groupes vont perdre en force, il le gagnera en puissance. Hitler parle d'abandonner sur la politique étrangère. Il oriente son parti contre la France d'abord, et plus tard contre la Russie. Ses variations politiques sont remarquables. Il cherche à gagner du temps et de l'influence par tous les moyens et il y réussit. C'est en 1931 et en 1932 que se livre la grande bataille. Car l'Allemagne traverse à ce moment une crise de première grandeur. La démocratie allemande est une pure fiction, le cabinet Brüning est d'une faiblesse extrême, les évêques se prononcent contre les nazis, les communistes sont irrépressibles et enfin la camarilla qui gravite autour du président Hindenburg travaille activement à saper ce qui reste de la constitution de Weimar.

(1) Chez Stock, à Paris.

La situation dans la Sarre

Il y a du nouveau dans le Bassin de la Sarre. On sait que la « Commission des trois » que préside le baron Aloysi avait chargé un comité de juristes de rapporter sur différents points touchant au plebscite qui doit avoir lieu dans ce pays au commencement de l'année 1935. Il s'agissait notamment de préciser le sens de la clause du Traité de Paix qui veut que la votation ait lieu par communes et par districts. Les districts seraient conformés aux conclusions de ces experts, les districts électoraux établis pour les élections au « Landesrat ». Les juristes, qui ont aussi examiné les modalités du vote, n'ont pas donné d'avis sur la question des forces de police qui pourraient être désignées pour en assurer la liberté et le secret, estimant que cette affaire était du ressort du Conseil de la Société des nations. C'est donc un point capital, qui est encore en suspens et sur lequel le Conseil du mois de mai tiendra sans doute à prendre des décisions définitives. Bien que l'agitation naziste ait cessé en Sarre depuis la création de la « Deutsche Front », il est cependant évident, pour tous ceux qui connaissent la mentalité qui règne en Allemagne, que sans la présence de forces suffisantes, une pression illicite ne saurait manquer de s'exercer au moment voulu si des mesures tout à fait spéciales ne sont pas prises en temps opportun.

A cet égard, la création de la « Deutsche Front » ne saurait donner le change. Cette création est l'oeuvre, surtout, de Hermann Roehling, le grand industriel, passé maître dans l'art savant des contre-attaques. Sentant le tort que les violences des nationaux-socialistes pouvaient faire à la cause du rattachement à l'Allemagne, il réussit à obtenir de Berlin la dissolution du parti national-socialiste en Sarre. Le mot d'ordre de la « Deutsche Front » est de faire sans pression le ralliement de tous ceux qui, en dépit de leurs divergences d'opinion, désirent faire retour à la patrie, en supprimant l'obstacle que représentaient pour beaucoup les intransigeances et les brutalités des adeptes — d'ailleurs interdits par la commission de gouvernement — du sieur Spaniol, l'ami de Goering et le fondateur du parti national-socialiste sarrois.

La manoeuvre a même si bien réussi qu'on a obtenu le désaveu de Spaniol. Cet épisode est d'un comique achevé : soupçonnant le sort qu'on lui réservait, Spaniol s'envole par avion vers la cité berlinoise. Il va trouver les maîtres de l'heure, qui lui prodigent des assurances reconfortantes. Il report soulagé. Il atterrit à Francfort... Là, ô douleur, il fallut déchanter. Un ordre venu de Berlin signifie au pauvre Spaniol atterré qu'il est bel et bien dégoimé.

Jerry Automobile Limitée, 450, rue S.-Denis dans leurs divers dépôts l'auto neuve ou usagée qui vous conviendra. Avant d'acheter, téléphonez-leur : 712 8221. Vous obtiendrez dans l'échange les meilleures conditions. (r)

Les auteurs de cette constitution n'avaient jamais pensé au colonel de la Reichswehr, fils du président. Son action fut immense. Brüning fait des propositions à Hitler. L'autorité du premier ministre chancelier, et le dernier chancelier parlementaire finit par être balayé. Hindenburg écarta la candidature du Führer à la chancellerie. Papen arrive sur la scène et Hitler rentre temporairement dans la coulisse. Ses intrigues finissent par faire tomber Papen ; le général Von Schleicher prend le pouvoir, pour une période très courte, du reste. La chute du chancelier amena le retour de Hitler. Le 30 janvier, il était chancelier. Un mois plus tard, à la suite d'une faute stratégique du parti du centre, le Führer devenait le maître absolu de l'Allemagne, après des élections qui ne laissent plus de doutes sur les sentiments populaires.

Les événements sont trop connus pour mériter la peine qu'on les reprenne en détail : l'incendie du Reichstag, l'unification des états allemands, l'anéantissement des partis, les persécutions anti-juives.

L'histoire du parti national-socialiste cesse avec l'arrivée au pouvoir de Hitler. L'histoire qui suit est celle du IIIe Reich.

CALLISTHÈNES
(A suivre)

par ordre supérieur, et on lui présente même le texte tout prêt d'une proclamation de dissolution qu'il n'a que la peine de signer : Goering n'avait pas eu le cœur de lui faire de vive voix, ce gros chagrin. Mais les vieux militants de la Sarre ne l'entendaient pas de cette oreille, et quand le pays pouvait, au jour de la proclamation de la « Deutsche Front », ils refusèrent d'arborer leurs bannières.

Voici donc nos Sarrois rassurés jusqu'au jour du plebscite. Toute pression est évidemment interdite. Des formulaires d'adhésion sont répandus à profusion dans tous les magasins. Chacun peut signer. On ne prend aucun engagement. On se déclare simplement favorable au retour de la Sarre au Reich. Cela n'a l'air de rien... mais c'est une sorte de plebscite anticipé. Et ceux qui ne signeront pas? On les retrouvera bien plus tard! H. Rhodus, hic salta! Mais si le plebscite est déjà fait, à quoi bon occuper le pays, l'an prochain, pour une simple formalité? O Roehling, « plus fin que vous n'est pas bête », Et alors ce serait la marche aux urnes en rangs serrés, comme aux jours du régime Stumm, et les piquets d'observateurs devant tous les foyers de vote! Et le tour serait joué!

La Société des nations tombera-t-elle dans le panneau? Ce serait le comble!

Marcel DU PASQUIER
(La Gazette de Lausanne)

Le public en général a l'impression que la maison A. D. Langlois vend des instruments de musique. Nous tenons à lui faire savoir que depuis environ un an, elle vend tout ce qui est nécessaire à l'aménagement d'une maison, tels que : meubles, tapis, rideaux, rétroviseurs électriques, poêles, etc. Cela vous paiera de visites, son établissement, car elle vend meilleur marché qu'ailleurs. 514 rue St. Catherine. Tel. : HA. 8111.

La Hollande est-elle menacée?

On s'inquiète depuis quelque temps, aux Pays-Bas, de l'activité que déploient le long de la frontière hollandaise, les nationaux-socialistes du IIIe Reich. Dans les régions de l'ouest contiguës aux provinces de Groningue, de Drenthe, de même que le long de Limbourg, les nazis n'ont pas installé moins de vingt camps de concentration ou de travail.

Près de Meppen où se trouvent les champs de tir de Krupp et où l'on est en train d'expérimenter une nouvelle pièce de 23 cm, on fait actuellement toute une série de terrassements et de bétonnages.

Les Hollandais se demandent dans ces conditions et les Allemands ne préparent pas à leur frontière, une base d'attaque qui serait dirigée, par Groningue et la Frise, vers la digue de clôture.

En cas de conflit avec la France, l'éventualité d'une invasion de la Hollande ne semble pas devoir retenir l'attention des milieux de la Reichswehr pas plus qu'elle n'a séduit l'état-major allemand en 1914. Mais certains milieux militaires nazis ont des conceptions stratégiques différentes, ainsi que l'illustre « professeur de guerre » Bause dont on a souvent entendu parler, et qui ne nourrit aucune sympathie pour les Pays-Bas; ils seraient partisans de l'invasion du Limbourg hollandais pour contourner les défenses des frontières franco-belges.

(La Gazette de Lausanne)

Avant de faire un cadeau à un communiste, voyez chez Mirka les chapelets, médailles, crucifix, médallions, de même que les montres, bracelets, etc. etc. à des prix. 1340, rue Phillips. Tél. : LA 2121.

L'« Ordre » ne vous trompera jamais délibérément. Il s'efforcera de vous tromper à son insu le moins souvent possible.

Le chemisier et marchand de confection pour hommes Emile Thiedde, 835 est, rue Sainte-Catherine, expose pour le printemps une marchandise qui vous plaira. Bonne qualité, bonne confection, prix raisonnables. (r-b)

REVUE DE LA PRESSE

La loterie honnête

On n'a pas fini de revenir sur cette question. Il ne se passe pas de semaines qu'un ou plusieurs journaux y aillent d'un article. Nous n'avons pas suivi au jour le jour la campagne de la Presse, momentanément suspendue, mais qui reprendra vraisemblablement à la veille du débat qui précédera le vote de nos députés. Hier, c'est M. Henri Girard qui consacrait à cette question le premier-Montréal du Canada. M. Girard met d'abord ses lecteurs en présence de ce double fait que le gouvernement de la Province n'a plus les revenus suffisants pour défrayer ses dépenses augmentées des allocations aux chômeurs et autres suppléments onéreux, qu'il ne peut raisonnablement augmenter son revenu en recourant à de nouveaux impôts. M. Girard en conclut que la loterie est le seul moyen honnête pour la Province de se tirer de l'impasse financière dans laquelle l'a engagée la crise.

Soulement il y a M. Bennett et le gouvernement fédéral. Il y a M. Bennett qui n'est pas très disposé à admettre que la loterie soit un moyen honnête d'augmenter ses revenus, et il y a le gouvernement fédéral qui marche aux provinces le droit d'organiser des loteries. M. Girard craint que les députés ne s'en fassent imposer par M. Bennett et s'emploie à convaincre le premier ministre que la loterie n'a rien d'immoral.

Pour peu que nous ayons affaire à des étres normaux, la preuve de la moralité des loteries s'établit aisément. Les Cahiers d'Action religieuse et sociale du 15 janvier reconnaissent que « la morale chrétienne tolère la loterie, comme elle le fait de tout autre jeu de hasard joué dans des conditions convenables de modération et d'honnêteté ». Or dans le cas présent les conditions requises sont pleinement réalisées. On est certain, absolument certain, que la loterie provinciale serait organisée de la façon la plus honnête, sous la surveillance immédiate du gouvernement. D'autre part il n'y aurait qu'un nombre infime d'écervelés qui risqueraient l'achat d'une grande quantité de billets. Presque

tous les Canadiens se contenteraient de se procurer un ou deux billets et, en cela, la règle de modération est aussi satisfaite. La loterie que désire M. Taschereau ne s'oppose donc pas aux données de la morale chrétienne et les députés fédéraux ne sauraient la rejeter pour cette raison, à moins qu'ils n'invoquent une morale supérieure.

Puis le rédacteur du Canada ajoute, en majuscules, que « nécessité fait loi » et qu'il est d'absolue nécessité pour le gouvernement de la Province de trouver de l'argent. M. Bennett trouve immoral que la province de Québec veuille se procurer de l'argent par ce moyen, mais il trouve tout à fait moral, et même naturel, que les provinces de l'Ouest se laissent couler doucement vers la faillite pour que M. Bennett reconquiesse gentiment la nécessité de leur ouvrir les coffres de la Confédération que nous avons pourtant largement contribué à remplir. Cela, c'est peut-être plus moral aux yeux de M. Bennett, mais cela nous semble parfaitement injuste à nous qui voyons ainsi s'évaporer de l'argent qui nous appartient partiellement et qui n'ignorons pas quelle serait la réponse si nous éprouvions la même idée et que nous nous en donnions la même envie. Aussi M. Girard n'a-t-il pas tort d'écrire que M. Bennett, qui est féru d'unité nationale, porte, par son attitude, un mauvais coup de sappe à l'unité canadienne déjà si ébranlée par ailleurs.

Nous espérons que le gouvernement fédéral, s'il craint d'offenser la « supra-moralité » de quelques provinces, accordera quand même à chacune d'elles le droit de légiférer comme bon lui semble sur la question des loteries. Pour faire oublier aux provinces de l'Est qu'elles sont parfois les victimes de l'« Ouest canadien », M. Bennett aime à parler d'unité nationale. Puisque la chose lui est si chère, qu'il réfléchisse bien à ceci : la province de Québec ne demeurera pas confédérée du moment que la confédération ne lui rapportera pas économiquement les mêmes avantages qu'aux autres provinces et surtout du moment que ce lien la soumettra volontairement à des principes étroits qu'elle n'admet pas. Pensoz-y bien, M. Bennett,

dites-vous à la manière du bon roi Henri que Québec vaut bien une loterie. Il n'est pas écrit que les Québécois seront toujours des moutons faciles à tondre.

Une raison de plus, M. Girard, de détester cette Confédération qui nous aura fait plus de tort à nous, Canadiens français, en deux générations, que le premier siècle de régime britannique pendant lequel nous avions moins de « libertés ».

Le libéralisme anglais

Sir Herbert Samuel s'en sert pour tendre un appât grossier aux possessions britanniques. C'est le libéralisme anglais qui, en nous dotant des institutions parlementaires dont nos tribuns espèrent toujours plus de bien à mesure qu'il nous cause plus de mal, c'est le libéralisme anglais qui a endormi notre méfiance à l'égard de Londres et permis à la Métropole de reprendre, en sous-main et à notre insu, la direction de notre politique économique et étrangère. C'est au nom de ce même libéralisme anglais que Sir Herbert Samuel préconise aujourd'hui le libre-échange dans les limites de l'Empire. L'événement démontre facilement à quel point ce libre-échange serait avantageux pour l'Angleterre et désastreux pour ses possessions, pour le Canada en particulier.

Pour le Canada, la libre entrée des produits anglais serait la ruine de plusieurs de nos industries. Il y en a quelques-unes qui ont toujours abusé de la protection que le tarif leur donne pour exploiter les consommateurs, et celles-là méritent peu de sympathies par elle-même. Mais il y en a d'autres qui rendent des services et qui ont véritablement besoin de cette forme de protection. Qu'on parle de réduire le tarif, de temps à autre, de façon à diminuer le coût de la vie pour les consommateurs canadiens, c'est très juste; mais qu'on ne préconise pas le commerce libre, lorsque, même pour un contre-industriel comme Québec, cela voudrait dire la fermeture de la moitié de nos fabriques et le chômage de milliers d'ouvriers. Comme le Canada, l'Australie accorde une préférence tarifaire aux produits anglais, mais elle ne consentirait point à leur permettre l'entrée libre de son marché. M. Samuel, qui a malheureusement visité notre pays, devrait savoir que les Canadiens sont suffisamment avertis pour réaliser que la politique du commerce libre dans l'empire britannique ferait exclusivement l'affaire de la métropole.

« Stricte économie »

Tel est le mot d'ordre que le comité consultatif des finances, après avoir consacré une longue séance à l'examen de la situation budgétaire, a passé à nos administrateurs municipaux : « Le comité consultatif... recommande à M. le Maire d'informer le conseil que la plus stricte économie doit être exercée d'ici à ce que les moyens nécessaires soient pris pour améliorer cette situation ». Voilà les termes précis du communiqué officiel.

Dit la Patrie.

Même à un dollar par année, les éminences grises du « Comité consultatif des finances » nous coûtent trop cher. Pour donner ce mot d'ordre, ils n'avaient pas besoin de se réunir à l'Hôtel-de-Ville. Tout le monde sait que l'économie s'impose. En restant chez eux, ils auraient économisé à la Ville un dollar pour chacune de leurs têtes et les frais d'éclairage et de nettoyage de la salle où ils se sont réunis. Eminences, préchez d'exemple!

La perception à domicile

A la suite du Toronto Star, la Patrie parle de la perception à domicile de l'impôt sur les appareils de T.S.F.

Le Star de Toronto fait écho à des plaintes du public du fait que des percepteurs passent de porte en porte et insistent sur le prompt paiement de la taxe de deux dollars payable sur chaque poste de T.S.F. en faisant valoir que les permis ont expiré le 31 mars dernier. Et l'on juge cette insistance injustifiable puisque, sur le permis de 1933, il est stipulé qu'un délai de trente jours, jusqu'au 1er mai, est accordé pour son renouvellement.

Mais la Patrie considère cette question sous un tout autre aspect. Elle a beaucoup de sympathie pour les inquisiteurs qui commentent, au nom du Gouvernement, une véritable violation de domicile. Ils travaillent à commission, ces pauvres et ne reçoivent que dix-huit sous par versement qu'ils perçoivent. C'est bien regrettable pour eux, mais ils n'exercent pas un métier qui puisse leur attirer une grande sympathie du public. Cet impôt est vexatoire, il est inconstitutionnel, puisqu'il est un impôt direct et, qu'à ce titre, il devrait alimenter la caisse des provinces. Il est vexatoire dans son mode de perception. Le Gouvernement fait confiance aux magnats des affaires

et de la finance et accepte la déclaration qu'ils veulent bien faire sur leur revenu annuel; et il refuse de faire confiance au menu fretin du public et d'accepter sa déclaration d'appareil? On se demandera si, sur les hauteurs du flanc ouest de la Montagne, il y a autant de percepteurs à domicile et s'ils se présentent aussi fréquemment... et aussi cavalièrement que dans certains autres quartiers.

On n'est pas obligé de recevoir chez soi ces messieurs, d'autant que des colporteurs et des gens plus louches se présentent souvent sous ce prétexte et que tout le monde ne songent pas à s'assurer de leur identité. Ils frappent aux portes aux heures où ils sont assurés de trouver à peu près partout des femmes seules ou des enfants et s'imposent le plus souvent comme des bouviers. C'est déjà vexant pour ceux qui ont acquitté l'impôt d'avoir à produire leur reçu au moins tous les mois, car il vient de ces gens à nos domiciles toute l'année et, à certaines époques, il en vient plus d'un par jour. C'est encore plus vexant pour ceux qui n'ont pas d'appareil, car ces messieurs, munis ou non d'une pièce d'identité, cherchent à s'introduire dans les maisons, sous prétexte de vérifier la véracité de la réponse, ce qui est une violation de domicile; dans ces cas, ils se muent souvent en colporteurs et font subir aux gens leur inconvenante sollicitation. Que le Gouvernement change le mode de perception de cet impôt, d'ailleurs mal recouvré, ou qu'il déplace l'impôt pour en établir un plus conforme à la constitution du pays qui a prévu une répartition des impôts entre le gouvernement fédéral et celui des provinces.

A retenir

Il y a des gens qui voudraient que les Canadiens-français oubliassent les vexations et les persécutions dont ils ont été les victimes en ce pays, dans l'espoir que nos persécuteurs d'hier oublieront à leur tour leur antagonisme et que cette attitude réciproque inaugurerait l'ère de la bonne entente complète et définitive.

A ceux-là, nous demanderons de retenir cette déclaration récente d'un orangiste irlandais qu'on retrouvera tout aussi bien dans l'esprit, sinon dans la bouche de nos bons orangistes canadiens. C'est Ch. G. qui la cite et la commente au Droif, sous le titre Orangiste d'abord:

Pris à partie pour son attitude injuste envers la minorité catholique et pour la réclamation orangiste de 1914, le vicomte Crispaggon, premier ministre de l'Irlande du Nord, a fait cette profession de foi orangiste : « Ce que j'ai fait dans le passé, je le répéterai de tout au tout. Je suis d'abord un Orangiste, ensuite un homme politique et un membre de ce Parlement. »

Si l'intransigeance de ce premier ministre devait toujours inspirer des actes conformes à la justice et au bien de l'Etat, elle serait digne d'être imitée, mais les principes orangistes ne sont pas ceux qui sont supérieurs aux intérêts du bien commun ou qui engendrent l'ordre et la paix. Les minorités catholiques du Canada savent aussi bien à quel point s'en tenir, sur ce point, que la minorité de l'Ulster. Aussi est-ce avec raison qu'elles regardent l'Orangisme non seulement comme leur propre adversaire, mais également comme un obstacle à l'établissement de relations cordiales et à l'avènement de la justice.

A retenir et à méditer.

Le « Devoir » éternel...

Au rez-de-chaussée du Devoir, A.A. raconte, d'après un hebdomadaire français, une anecdote au sujet de M. René Domic, « d'accablant mémoire », dit Léon Daudet. Il montre le secrétaire perpétuel de l'Académie dans son rôle de directeur de la Revue des Deux-Mondes, recevant et... entendant les manuscrits de jeunes écrivains remplis de plus d'espoirs que de talents. Les candidats attendent leur tour, les années se passent, ils ne présentent de nouveau chez M. Domic que le fait recevoir par son secrétaire:

« Si vous aviez été moins pressé, vous fussiez passé à votre tour, leur explique le secrétaire du secrétaire perpétuel. »

— Oui, mais jeunesse ne passait, dit l'un. — Monsieur, ne l'oubliez pas, la Revue des Deux-Mondes est éternelle! »

Une revue éternelle dirigée par un immortel, il n'en faut pas davantage pour que le Devoir se découvre une ressemblance avec ce vétuste mais impitoyable périodique. Admirez l'application que A.A. fait de cette anecdote:

Nous pourrions répondre la même chose à ceux qui s'impatientent de ne pas voir paraître leur communiqué ou article dans le Devoir : « Monsieur ou Madame, ne l'oubliez pas, le Devoir compte déjà près d'un quart de siècle, il s'achève vers l'éternité. »

Georges LANGLOIS

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

La leçon de l'antiquité

Un principe qu'on est trop enclin à oublier reconnaît que les grandes questions économiques, sociales et même politiques se ramènent toutes, en dernière analyse, à des problèmes d'ordre moral.

La démonstration la plus évidente de la nature morale des questions politiques me paraît résider dans les vicissitudes des démocraties grecques et de la république romaine.

Démocraties helléniques

On sait, en effet, que ce sont les Grecs qui ont inventé la démocratie et qu'ils se sont entendus à la fois à la pratiquer sous la forme la plus pure et à la porter aussitôt à son apogée. Or, si l'on cherche les causes de cette floraison, et celles de la décadence qui lui a succédé, voici ce que l'on trouve.

A Athènes, le plus démocratique des Etats grecs, tous les citoyens se réunissaient, au moins une fois par mois, en une assemblée politique qui tranchait toutes les questions importantes à la majorité des voix. La direction des affaires publiques était assurée par le collège des prytanes désignés par le sort parmi tous les citoyens. Chacun pouvait donc être appelé à présider l'assemblée, et comme le président était responsable des erreurs qu'il pouvait commettre, il était de l'intérêt de chacun de s'initier aux affaires publiques; c'est ainsi que le peuple s'habitua à s'occuper de politique.

Toutefois, l'absolue souveraineté populaire était plus théorique que réelle, surtout au moment de l'apogée d'Athènes, parce que, bien que les droits de la noblesse fussent exactement les mêmes que ceux de n'importe quel citoyen, l'expérience politique que les nobles tenaient de leurs traditions de familles, l'éducation bien meilleure dont ils jouissaient et surtout leurs talents oratoires leur assuraient un rôle prépondérant dans les assemblées, où les chefs politiques étaient à peu près seuls à prendre la parole.

Périclès entreprit de supprimer cette supériorité de la noblesse en infusant au peuple tout entier les capacités gouvernementales de cette classe sociale. Mais il se trompa dans son calcul et échoua dans sa tentative: le peuple athénien accepta les droits et les faveurs qui lui étaient offerts et repoussa les devoirs qui auraient dû aller de pair avec eux. Périclès, par exemple, fit décider que la participation aux assemblées, qui avait été gratuite jusque là, serait tributée pour dédommager les citoyens des dépenses de leur présence. Ce fut leur occasionnelle des séances souvent très longues. Il en résulta que les classes pauvres devinrent des rentiers d'Etat; pendant de vue l'intérêt général, elles ne prirent plus que des décisions qui étaient dans le seul intérêt des couches sociales inférieures, ne voyant dans l'Etat qu'un dispensateur d'argent, un établissement d'assistance. C'est alors aussi que les chefs oublièrent tout désintéressement personnel et que le mot de démagogue, qui jusqu'alors désignait en tout honneur, prit un sens péjoratif.

Ne vous semble-t-il pas que ce tableau déplorable est assez actuel et que la conception démocratique de l'Etat grec correspond de façon frappante à celle de l'étatisme prédominant de nos jours par les marxistes et quelques autres?

La république romaine

Passons à Rome. La démocratie pure y fut inconnue, on le sait, mais non la république sous la forme d'un habile mélange des trois types de gouvernement: la démocratie, l'aristocratie et même la monarchie ou le monarque était représenté par les consuls. Les Romains surent répartir sagement les droits et les devoirs entre toutes les classes du peuple: fonctionnaires, Sénat et assemblée populaire. Là aussi, le secret de la gloire que la république attribua est dû en majeure partie au fait qu'elle eut un esprit public qui animait les citoyens, les poussait à s'occuper des choses de l'Etat aussi fidèlement que des leurs propres, et à accepter joyeusement les responsabilités, dangers, sacrifices même pour le plus grand bien de la communauté. A ce point de vue, les fonctionnaires de la noblesse donnèrent un magnifique exemple de dévouement, de fidélité absolue et de courage personnel.

Puis, peu à peu, ces admirables qualités se perdirent et la gloire de la république en fut ternie. L'ambition et l'égoïsme remplacèrent la virilité et le dévouement civiques; l'avidité personnelle des nobles et leur dureté envers le peuple ne tardèrent pas à créer des conflits sociaux qui aboutirent à la guerre civile. La tentative des Gracques de remédier par une vaste réforme agraire à la misère de la plèbe et des paysans échoua à la fois du fait de la noblesse dégénérée et de l'aversion des plébiens, devenus paresseux, pour les pénibles travaux de la campagne.

Plus tard, au temps de Marius et de Sylla, les chefs politiques placèrent le but de tous leurs efforts dans la victoire de leur parti; mais sans encore émettre des prétentions personnelles. Il n'était plus, dès lors, que de franchir ce dernier pas et de voir, sous Pompée et César, ces chefs abuser, en faveur de leurs propres intérêts, de la puissance qu'ils tenaient de leurs partis, eux-mêmes complètement démoralisés, pour que la république ne fût plus qu'une forme démentie et que le passage à la monarchie apparût comme un soulagement public.

Ici encore, ne retrouvez-vous pas maint trait qui vous fait penser à notre époque et mainte critique que l'on adresse assez justement à nos démocraties modernes?

Une remarque d'Aristote

De cette rapide revue historique, il est loisible de tirer plusieurs conclusions. L'une des plus importantes me paraît se trouver dans une remarque d'Aristote qui, ayant soumis toutes les constitutions de son temps à un examen approfondi, estimait que, pour autant qu'il était possible de parler absolument, la meilleure constitution semblait être celle qui fond dans une heureuse harmonie les caractères démocratiques et les traits aristocratiques. En effet, la réforme de Cléisthène à Athènes, qui utilisait adroitement toutes les forces de la nation au profit de l'Etat, et fit de la capitale de l'Attique, Athènes, une démocratie qu'elle fut, la direction des affaires publiques aux mains de politiques de

profession, tous nobles, qui se mettaient, de façon absolument honnorable, au service du pays; bien plus, au meilleur moment de sa carrière, Périclès avait tellement le peuple derrière lui que Thucydide pouvait faire observer qu'Athènes était officiellement une démocratie, mais en réalité une monarchie. En effet aussi, à Rome, le véritable pouvoir était non l'assemblée de tous les citoyens, mais le Sénat composé presque exclusivement de nobles, et nous venons de voir les magnifiques qualités de l'aristocratie romaine à l'apogée de la république.

Appliqué à nos conditions et à notre temps, cela n'indique-t-il pas clairement le rôle que les élites devraient jouer dans la vie publique? Il ne s'agit, bien entendu, ni de l'aristocratie de la naissance ni de celle de l'argent, mais uniquement de l'élite du caractère, du talent et de la capacité. Par une des plus regrettables erreurs démocratiques de l'époque, le beau principe de l'égalité de tous devant la loi a dégénéré, sans doute sous l'influence de la prépondérance décisive du nombre en démocratie, en une négation des valeurs morales et intellectuelles, des compétences et des chefs. L'exemple antique nous montre quelle funeste erreur nous commettons là. L'une des plus urgentes tâches des vrais démocrates doit être de la réparer, sans traîner toutefois la démocratie.

Une autre leçon de premier ordre que nous devons à l'antiquité, c'est que seule la subordination absolue de tous les intérêts particuliers à l'intérêt commun de la nation est capable de faire la grandeur d'un Etat, qui, par contre, succombe inévitablement dès que l'ambition personnelle s'empare des chefs et que l'égoïsme devient le sentiment le plus vivant des citoyens. Or, ce déficit du patriotisme, du dévouement civique et du désintéressement allant jusqu'au sacrifice, en quoi il faut voir la cause de la décadence des démocraties antiques, n'est-ce pas précisément ce qu'on constate en maint pays dont aussi le nôtre?

L'éducation, moyen de régénération

Peuple de discoureurs, les Grecs, avons-nous vu, étaient très exigeants en matière oratoire. Nul, s'il n'était orateur, n'avait leur oreille dans les assemblées politiques: de là, l'importance sans pareille que prenait la rhétorique dans l'éducation grecque. Du moins dans leur meilleure période, ils savaient distinguer entre un beau parler et un grand orateur, et réclamaient un contenu substantiel en plus de jolies formules. Aussi, toute l'éducation, la fameuse *paideia*, visait-elle à former les fils de la noblesse en vue de la discussion et de la conduite des affaires publiques, et les philosophes les plus éminents, qui étaient les précepteurs des jeunes nobles, y employaient-ils leurs talents. Avec le sens de la mesure et de l'harmonie qui caractérise la Grèce antique, toute l'éducation tendait à préparer des citoyens parfaits, n'ayant en vue que le bien de l'Etat et prêts pour lui à tous les sacrifices. C'est cette éducation qui est, en dernier ressort et par l'intermédiaire des vertus civiques qu'elle promouvait, responsable de la floraison extraordinaire des démocraties grecques.

Et cela nous révèle à nous-mêmes le chemin que nous devons suivre pour réussir à régénérer notre démocratie, voie qui était déjà implicitement indiquée par le principe d'ou nous sommes partis, celui qui affirme le caractère moral des problèmes politiques. Raviver l'esprit civique dont on déplore aujourd'hui l'absence, ce n'est pas autre chose, en effet, qu'une question d'éducation. C'est par là qu'il faut commencer et, comme dit l'Écriture, tout le reste sera donné par dessus, c'est-à-dire qu'alors le grand parti des meilleures forces nationales se formera de lui-même et qu'alors aussi la régénération politique sera un fait accompli sans que la démocratie ait à céder la place à la dictature du prolétariat ou à celle de l'extrême-droite.

R.-O. FRICK

(La Gazette de Lausanne du 26 mars)

Donner des livres de prix canadiens c'est intéresser nos enfants à la littérature de chez nous et encourager les auteurs du territoire.

En vous adressant à la Librairie Granger Frères, on vous fera parvenir la liste de volumes spécialement préparés à cette fin. 56 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Le conflit religieux en Allemagne

Le Daily Telegraph, de Londres, apprend que de graves incidents se sont produits à Würzburg. Plusieurs centaines de nazis se livrèrent à une manifestation devant le palais de l'évêque de la ville. Finalement, ils se frayèrent un chemin jusque dans le palais, et seule l'intervention d'importantes forces de police empêcha des actes de violence de se produire.

Les manifestants demandaient l'éloignement du père Stoger d'une paroisse voisine. Ce père avait été arrêté en janvier dernier pour avoir refusé de saluer le drapeau à croix gammée quand celui-ci fut apporté dans son église, après un service. L'ecclésiastique fut relâché le 5 avril.

Une dépêche ultérieure annonce que le père Stoger sera éloigné de sa paroisse. (La Gazette de Lausanne)

Moscou ne sera-t-elle plus la capitale de l'U.R.S.S. ?

Un message Reuter de Moscou rapporte qu'étant donné l'accroissement de la population de cette ville et la difficulté de loger les 3 millions et demi d'habitants qu'elle compte actuellement les autorités soviétiques envisagent sérieusement le transfert du siège de la capitale à Sverdlovsk, autrefois Ekaterinbourg, dans la région de l'Oural.

Le Daman est un asphalte de roche synthétique qui joint à la plasticité indispensable à la bonne circulation l'adhérence suffisante pour prévenir les accidents. (R.-E.)

Une situation paradoxale en Egypte

Dans le monde actuel, bouleversé par tant d'événements sensationnels, l'Égypte donne l'impression d'une oasis de tranquillité. Ce n'est pas que la vallée du Nil soit restée figée dans ses anciennes coutumes et dans son genre de vie traditionnelle. Bien au contraire, nulle part le contraste n'est plus frappant entre le passé et la vie moderne. Mais l'évolution du pays s'est effectuée progressivement et sans soubresauts violents.

Dans le domaine politique, l'Égypte est devenue officiellement indépendante depuis 1922, mais en vertu des quatre points réservés, la Grande-Bretagne a gardé un droit de contrôle en ce qui concerne la sécurité des communications impériales, le Soudan, la protection des minorités et celle des intérêts étrangers. Pratiquement, un étranger non britannique est représenté vis-à-vis du gouvernement égyptien par son ministre ou par celui de l'Etat sous la protection duquel il est placé. Mais il est clair qu'en cas de conflit important c'est le représentant de la Grande-Bretagne qui interviendrait en outre, car l'Angleterre, qui ne permet à aucune puissance de s'immiscer dans les affaires égyptiennes, se trouve par là-même obligée de garantir l'ensemble des intérêts étrangers. Il en résulte que le haut commissaire britannique joue, en Égypte, un rôle beaucoup plus important que les autres diplomates accrédités auprès de S. M. le roi Fouad II.

Au cours de ces dernières années, la vie politique égyptienne a été très mouvementée. Les partis se sont succédé au pouvoir et les leaders se sont combattus avec acharnement. Mais les quelques troubles qui se sont produits n'ont jamais été bien graves. La police et le gouvernement sont toujours restés parfaitement maîtres de la situation, la résidence britannique, malgré maintes déclarations de « non intervention », ayant joué le rôle d'arbitre et d'élément modérateur dans ces luttes intestines.

Dans le domaine économique, l'Égypte, durement atteinte par la baisse catastrophique du prix du coton, s'est rapidement ressaisie. Par une diminution draconienne de ses importations d'objets manufacturés, par le développement de sa production de céréales et de sucre jusqu'au niveau de la consommation intérieure, le pays a équilibré sa balance commerciale. On vient d'enregistrer pour l'année 1933 un excédent de plus de deux millions de livres des exportations sur les importations.

L'Égypte se trouve donc dans une situation financière parfaitement saine. On sent que la période la plus dure de la crise est passée et l'on constate déjà de nombreux signes de convalescence. Les stocks de coton qui encombraient les entrepôts d'Alexandrie sont en majeure partie écoulés. Les cours de la précieuse fibre et des céréales s'améliorent un peu. Les recettes douannières et celles des chemins de fer augmentent. Les dépôts du public dans les caisses d'épargne postales se sont accrues. Le marasme diminue un peu dans le commerce et ceux des agriculteurs qui n'avaient pas trop fortement hypothéqué leurs terres recommencent à respirer.

Si la présence britannique épargne au pays des soubresauts politiques violents, si la vie économique se réorganise sur la base des prix mondiaux actuels, cela ne signifie pas que l'Égypte n'ait pas de nombreux et délicats problèmes à résoudre. En ce moment, la presse de langue arabe mène une campagne acharnée non seulement contre les capitulations, mais encore contre l'institution même des tribunaux mixtes. On ne peut contester que les capitulations ne soient un régime suranné qui perpétue beaucoup d'in-

justices et d'abus. Mais d'autre part, c'est à l'abri des garanties assurées par les capitulations que s'est développée la collaboration technique et financière des colonies étrangères et de l'Égypte. La mise en valeur du pays, la création de son outillage économique, le financement de la culture et du commerce du coton, l'établissement d'industries importantes, la construction des quartiers modernes dans les villes du Caire et d'Alexandrie, n'ont été rendus possibles que par la sécurité assurée aux capitaux étrangers. Il faut donc reconnaître que le régime des capitulations a eu ses bons côtés. Il est aujourd'hui désuet et injuste. Mais il a besoin d'être modifié et modernisé, non supprimé.

De même les tribunaux mixtes, contre lesquels la presse nationaliste et gouvernementale se déchaîne, constituent la pierre d'angle de l'Égypte moderne. Sans ces tribunaux, on ne conçoit même pas comment pourraient vivre côte à côte et collaborer avec le peuple égyptien les très importantes colonies étrangères qui ont organisé et qui dirigent encore la vie commerciale et industrielle de l'Égypte. Sans doute, les Égyptiens ont beaucoup appris durant les dix dernières années. Sous l'égide du roi Fouad, de grands progrès ont été accomplis dans le domaine de l'instruction publique, de l'hygiène, et des initiatives nationales de toutes natures ont été encouragées. Dans de nombreux domaines, les Égyptiens supplacent peu à peu les artisans, les commerçants, les industriels et même parfois les financiers étrangers. La Banque Misr, le Crédit agricole, plusieurs maisons d'exportation de coton ont été fondées par des Égyptiens. Mais cependant, dans l'ensemble, la vie économique du pays continue à être dirigée par les membres des colonies étrangères, dont les intérêts se trouvent d'ailleurs, le plus souvent, être liés directement à la prospérité générale du pays.

Dans ces conditions, on ne voit pas comment les litiges qui s'élevaient journellement soit entre ressortissants étrangers, soit entre citoyens égyptiens et ressortissants étrangers, pourraient être tranchés par des tribunaux exclusivement égyptiens. Les magistrats locaux arabes et ne connaissant souvent que très imparfaitement les langues étrangères. Malgré leur science juridique, ils ne sont pas à même, dans la plupart des cas, de se prononcer dans des questions qui nécessitent une connaissance très exacte du droit commercial et de la pratique des affaires. Parmi les juges égyptiens, il en est de tout à fait remarquables. D'autre part, les magistrats étrangers des tribunaux mixtes ne sont pas tous de la même valeur. Les Égyptiens ont donc raison quand ils prétendent qu'il existe, parmi leurs concitoyens, des juristes plus qualifiés que certains de leurs confrères étrangers. Mais cela n'empêche pas que, dans l'ensemble, une majorité de magistrats étrangers ne soit indispensable pour trancher les litiges extrêmement complexes qui se présentent sans cesse dans un pays où langues, religions, traditions fort anciennes et méthodes modernes se mélangent, s'affrontent et collaborent.

Tout cela n'est ni logique, ni systématique. Mais on peut se demander si cette complexité d'institution n'est pas calquée sur une égale complexité de la vie réelle. Des solutions simples, plus satisfaisantes peut-être pour l'esprit, seraient en réalité dangereuses, car elles ne pourraient qu'ignorer ou fausser plusieurs éléments des problèmes délicats qui se présentent dans ce carrefour du proche Orient.

Georges VAUCHER

(Le Journal de Genève)

Menace hitlérienne à l'Église catholique

On mande de Berlin :

Le Volkischer Beobachter, organe officiel du parti national-socialiste, vient de donner un avertissement solennel au catholicisme dont l'opposition à l'Etat hitlérien ne saurait se prolonger. Les personnalités dirigeantes du monde catholique allemand sont prévenues par un article qui porte la signature de M. Rosenberg, que le gouvernement suit avec attention leur campagne contre le régime, qu'il ne tolérera pas plus longtemps des critiques inadmissibles.

Le chef du département de politique étrangère du parti hitlérien rappelle au catholicisme que le régime a bien voulu rester bienveillant et oublier le rôle joué naguère par ses chefs dans le mouvement séparatiste rhénan. Le procès qui n'a pas été ouvert contre maints prélats et hommes politiques suspects de trahison pourrait être porté demain devant le tribunal d'Empire de Leipzig si certains évêques s'obstinent à opposer la doctrine religieuse de l'Église catholique aux principes défendus par le régime national-socialiste.

Après quelques paroles menaçantes à l'adresse du prélat Kaas qui s'est, comme on le sait, réfugié à Rome, et au prélat Leitch, leader des catholiques de Bavière sous l'ancien régime, M. Rosenberg s'attaque à M. Brindling lui-même, signalant que l'ex-chancelier doit à la tolérance hitlérienne de pouvoir vivre en Allemagne sans être inquiété. Le théoricien du national-socialisme vante un peu plus loin la générosité des révolutionnaires bruns qui, victorieux, n'ont pas mis leurs adversaires les plus acharnés dans l'impossibilité de nuire, sans cependant préciser le sens exact de ces paroles inquiétantes pour tous les ennemis du régime, vivant encore librement en Allemagne hitlérienne. Vient ensuite la liste des évêques qui, depuis quelques mois, ont osé élever la voix pour critiquer du haut de la chaire certaines initiatives gouvernementales.

La conclusion de l'article du Volkischer Beobachter ne laisse place à aucune équi-

voque. Les personnalités dirigeantes de l'Église catholique allemande doivent épouser les doctrines hitlériennes. Le Reich et le régime national-socialiste ne font qu'un. Quiconque combat le régime combat l'Allemagne. (La Gazette de Lausanne)

Docteur Taverde Assens, chirurgien-dentiste, 1054 avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. DO 3087. (R)

Le radium au Canada

Le Daily Express, de Londres, affirme que le Canada contiendrait assez de radium pour suffire aux besoins de tout l'Empire britannique.

Le journal ajoute que le minéral découvert aux alentours du lac du Grand-Océan serait d'une richesse exceptionnelle et permettrait une exploitation beaucoup moins onéreuse qu'au Congo Belge, actuellement bénéficiaire d'un monopole de fait.

Conversion de pasteurs protestants

La Nouvelle Gazette de Zurich a annoncé récemment que plusieurs centaines de pasteurs protestants allemands avaient adressé au pape une demande collective pour être reçus dans le giron de l'Église catholique romaine. La nouvelle avait fait sensation. Dans les milieux protestants allemands, on la dément avec énergie. Il semble qu'il s'agisse d'une méprise. Il existe dans le protestantisme allemand, comme dans toute autre Église séparée de Rome, une tendance qui cherche à reconstituer l'unité chrétienne oecuménique. Un certain nombre de pasteurs appartenant à ce mouvement ont, par ailleurs, adressé au pape un mémoire étudiant la question au point de vue dogmatique, en ce qui concerne plus particulièrement le protestantisme allemand.

Ce mémoire serait à l'origine de la nouvelle inexacte. (La Gazette de Lausanne)

L'affaire Trotzky

Le câble annonçait ces jours-ci que le révolutionnaire Trotzky, expulsé de Russie et de divers autres pays pour ses opinions anarchistes, avait été découvert à Barbizon (sur la rive de la forêt de Fontainebleau), d'où il avait suivi toutes les phases de l'émigration de 6 et du 12 février et d'où il s'apprêtait à lancer à travers le monde ce qu'il appelle une Quatrième Internationale. Les dépêches annonçaient aussi que Trotzky, devant la police qui venait par l'arrière, avait exhibé un permis de séjour délivré en décembre dernier par le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Camille Chautemps, mêlé depuis au scandale Stavisky par son beau-frère le magistrat Pressard et nombre d'autres de ses protégés. Naturellement, la présence de M. Chautemps dans cette nouvelle affaire a provoqué un grand émoi dans l'opinion française, en ce moment où les menées révolutionnaires et l'espionnage sont si actifs en France. Même les journaux de l'étranger sympathiques à la France s'étonnent qu'un ministre chargé d'assurer la sécurité intérieure du pays se soit montré aussi complaisant envers un sinistre agitateur qu'aucun autre pays ne veut accueillir. Voici, par exemple, l'opinion du Journal de Genève:

La population française ignorait l'honneur qui lui était fait: elle ne savait pas qu'un des deux grands auteurs de la révolution bolchevique, Léon Trotzky en personne, se trouvait installé, à cinquante kilomètres de Paris, dans un village illustré par Millet et par toute une célèbre école de peinture. Ce glorieux personnage, collaborateur de Lénine et brouillé avec Staline, était à Barbizon et on nous le cachait! On n'a pas tort de dire que notre temps qui se vante de la vitesse et de l'étendue de ses informations (médiocre sujet de satisfaction du reste), est plein de toutes sortes de secrets, souvent hideux. Qui dans le grand public, jusqu'au début de cette année, connaissait Stavisky, lequel faisait pourtant la plus et le beau temps au Palais et ailleurs et, grâce à toutes sortes de complications, déjouait activement ses contemporains? Il est vrai que ce secret, quand il a fini par être révélé, a secoué tout le pays, a fait tomber les politiciens compromis et a obligé le peuple à se soulever pour obtenir justice soit faite. Le secret de Trotzky, qui pourrait assurer à celui-ci les mêmes facilités qu'à Stavisky le sien, aurait peut-être des conséquences fâcheuses en un temps où l'on ne doit pas plus jouer avec le bolchevisme qu'on ne joue avec le feu.

C'est d'autant plus vraisemblable que Trotzky ne paraît pas du tout s'être livré à Barbizon aux pures joies d'une vie contemplative. S'il s'est brouillé avec le personnel dirigeant de Moscou, ce n'est pas le moins du monde, comme se le figurent beaucoup de gens, parce qu'il a reconnu les effets funestes des principes bolchevistes, c'est au contraire parce qu'il trouve qu'on ne les applique pas avec assez de rigueur. Il prépare une IV^e Internationale, édition revue et aggravée de la III^e, dont le programme se résume par ces mots: « La révolution à l'état permanent. » A Barbizon, son activité est grande. Se faisant appeler M. Sedrof et protégé par plusieurs gardes du corps, il ne reçoit par la poste aucune lettre ni aucun document. Un motocycliste allemand (le personnel de la villa Ker Monique, où il se dissimule, est composé par moitié de Russes et d'Allemands) portait tous les jours à Paris et en rapportait un volumineux courrier.

C'est, on le sait, le défaut d'éclairage de la motocyclette qui, de fil en aiguille, a amené la gendarmerie locale à pénétrer dans ce repaire bolcheviste, où Trotzky a été trouvé derrière un vaste bureau sur lequel il y avait, à portée de sa main, deux gros revolvers. La gendarmerie était du reste accompagnée du procureur et du juge d'instruction de Melun: de l'expédition faisaient aussi partie trois inspecteurs de la police mobile (sûreté générale).

Il semble que tout ce monde n'était pas au courant de la situation légale de Trotzky. Celui-ci, sans doute avec un sourire ironique, a présenté à ses visiteurs un passeport parfaitement en règle, délivré au mois de décembre par le ministère de l'Intérieur et sur lequel est inscrite l'autorisation de résider dans le département de Seine-et-Marne. Surprise de ces messieurs! Ils ne purent que se retirer après avoir jeté un coup d'oeil sur la villa où ils constatèrent la présence d'une volumineuse correspondance.

À chaque instant quelque fait nouveau vient révéler l'étrange direction donnée aux services du ministère et de la sûreté générale. Bien des choses surprenantes et inquiétantes s'expliquent par là.

On retrouve encore ici l'action de M. Chautemps, ministre de l'Intérieur depuis le retour au pouvoir du cartel, qui a déjà une si grande responsabilité dans les sinistres affaires Stavisky. Voici les explications qu'il a fournies à ce sujet au *Matin*:

« Pourquoi? Comment? Je ne vois là rien qui soit extraordinaire. Tout d'abord on avait fixé la résidence de Trotzky en Corse, mais pour raison de santé, le leader soviétique fit une demande régulière pour être autorisé à résider sur le continent. Cette autorisation lui fut accordée à ses risques et périls. Autant qu'il m'en souviennent, je ne crois pas que la conduite de Trotzky ait donné lieu à la moindre observation. Après ses démentis retentissants en Russie il n'y avait, d'ailleurs, pas à craindre qu'il se livrât à quoi que ce fut qui pût troubler l'ordre français. Au surplus, l'autorisation qui lui fut accordée était très normale et, étant donné, je vous le répète, qu'elle avait été à ses risques et périls, la seule éventualité que l'on pouvait raisonnablement envisager était que Trotzky eût à craindre des représailles de ses anciens amis politiques.

C'est plutôt aux risques et périls de la France que Trotzky a été autorisé à s'établir à Barbizon dans des conditions si secrètes que les autorités du département ne paraissent pas avoir été mises au courant de l'arrivée de cet hôte de choix (Barbizon n'est cependant qu'à une dizaine de kilomètres de Melun, le chef-lieu). Trotzky serait un de ces indicateurs que la sûreté générale entretient à grands frais parmi les criminels de toutes espèces? On ne peut pas s'empêcher de faire un rapprochement avec l'affaire Stavisky, puisqu'il paraît établi que parmi les hommes qui ont plus ou moins participé

à l'assassinat de M. Prince se trouvent des individus qui ont joué un rôle dans l'enlèvement du malheureux général Koutieffoff.

Quoi qu'il en soit, tout homme de bon sens considérera que l'autorisation accordée par M. Chautemps ne saurait se justifier en rien, particulièrement en un temps où les communistes reprochent leur criminalité et souterraine agitation. Il serait très important de rechercher avec qui Trotzky est en rapport et entretient la grande correspondance dont l'existence a été constatée. Laissera-t-on ce personnage, introduit et maintenu en France dans d'extraordinaires circonstances de secret, poursuivre son activité à proximité de Paris?

De son côté le *Matin* écrit:

« Pourquoi, au moment même où la mort atroce et mystérieuse de M. Prince hante tous les esprits, laisser se rapprocher de Paris les responsables de l'enlèvement inouï du général Koutieffoff? Nous n'avons pas besoin aux portes de Paris, dans les circonstances actuelles, d'un agitateur professionnel. S'il a des comptes à régler avec Staline ou avec les Russes blancs, s'il est menacé de mort par les uns et par les autres, qu'il s'installe en Corse dans un lieu inaccessible, ils ne manquent pas, mais pas en Seine-et-Marne, dans la forêt de Fontainebleau.

Et encore:

L'affaire Trotzky est symbolique: elle montre combien il est difficile de faire pénétrer dans les cervelles gouvernementales ces idées très simples, très normales, très justes, qui jaillissent instinctivement de l'âme des foules.

Il n'y avait pas plus de raisons pour autoriser le marxiste Trotzky à résider en Seine-et-Marne qu'il n'y en a pour l'autoriser à résider en Corse. Il y a même les raisons les meilleures du monde — des raisons de sécurité, de dignité, de patriotisme — pour lui refuser toute installation en France. Il est l'homme qui a signé la trahison russe pendant la guerre et qui est, par conséquent, responsable de milliers de morts français. Le premier respect qu'on doive à ces morts est de ne pas accueillir un tel homme sur le sol de France et de ne pas étendre sur lui la protection française, alors qu'il a violé la neutralité qu'il s'était engagé à respecter.

Le globe est vaste et il n'y manque pas de climats auxquels il pourra demander la préservation de sa précieuse santé, en même temps qu'il pourra y perpétrer sa IV^e Internationale. La II^e et la III^e eurent suffisamment à leur honneur. Pas d'individu de cet acabit chez nous.

Il est prodigieux que les gouvernements d'hier n'aient point compris une vérité aussi élémentaire.

L'Echo de Paris invite le ministre de l'Intérieur actuel, M. Albert Sarraut, à rapporter sans délai l'autorisation accordée par M. Chautemps, et ajoute:

Nous ne voulons nulle part de ce malfaiteur, qu'il aille se faire pendre ailleurs. Nous ne tenons pas du tout à l'avoir face à nous le 1^{er} mai, à la tête des troupes communistes grossies de toute la pagne internationale.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi:

Nous sommes volontiers accueillants aux proscriptions politiques, mais il s'agit ici d'un proscriit d'une espèce assez particulière, d'un proscriit qui n'est ni dans la misère, ni dans l'abandon. Trotzky est exilé du paradis rouge, mais son exil est fort doré. Les camarades dont il s'est séparé ont pour lui tous les ménagements pécuniaires et autres. Il est en une sorte de congé payé, et se livre à une activité qui n'est sans doute pas pour déplaire à Moscou.

On annonce que l'on a vu lundi matin Mme Trotzky partir dans une auto où se trouvait un autre personnage qu'on n'a pas eu le temps de regarder de près. On suppose que c'est Trotzky. Mais on ne sait pas où l'auto a été. Il sera curieux de savoir ce que l'ancien commissaire va faire.

Le Journal reproduit le fac-similé d'un journal publié à Paris par Trotzky, intitulé le *Bulletin de l'Opposition*, et il conclut en souhaitant que Trotzky aille exercer ailleurs son activité dangereuse de fauteur permanent d'agitation révolutionnaire.

En vous assurant dans La Sauvegarde, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'adage de Cartier: « Travaillons pour le maintien de nos institutions ». 152, est. rue Notre-Dame, à Montréal (R-2)

La lutte antireligieuse à Moscou

A l'occasion des fêtes de Pâques, les deux principales religions qui existent en Russie, l'orthodoxie persécutée et à peine tolérée et le marxisme officiel, se sont heurtées et se sont affrontées. Les fêtes de Pâques sont ici jours ouvrables et les ouvriers doivent aller à l'usine et les employés au bureau comme à l'accoutumée; mais des foules de fidèles, l'autre nuit, assistés aux offices religieux dans les rares églises encore ouvertes au culte.

Des jeunes communistes, sûrs de l'impunité, ont essayé sans grand succès d'ailleurs de se livrer à des manifestations antireligieuses et de faire du tapage dans les églises. Le *Bezbojnik*, organe des « sans Dieu », jette feu et flamme contre le clergé, « soutien du capitalisme », et traîne dans la boue la religion, « opium du peuple ».

Dans les écoles, des spectacles antireligieux dans lesquels les popes sont chargés de toutes les vilenies ont été donnés aux enfants invités, en revanche, à accepter tous les dogmes du credo marxiste.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180, est. rue Sainte-Catherine, Montréal.

Un théâtre national et un ministère des Beaux-Arts

A l'occasion du concours Bessborough, le premier-ministre et le chef de l'Opposition ont assisté à quelques-unes des représentations d'amateurs qui ont eu lieu à Ottawa. Ils se sont prononcés l'un et l'autre en faveur de la construction, dans la capitale, d'un théâtre national. M. Bennett ne faisant de réserves que sur la possibilité immédiate de cette construction. M. King a même préconisé la création d'un ministère des Beaux-Arts qui encouragerait la sculpture, la peinture, la musique, la littérature et le théâtre.

Dispositions qui paraissent heureuses à plus d'un, mais qui sembleront surtout pénétrées d'autres. Que le gouvernement fédéral subventionne, encourage tous les arts, fort bien ; on regrettera seulement qu'il n'ait pas songé plus tôt. Mais qu'il le fasse dans les limites de chaque province. Et ce pour deux raisons. D'abord pour mieux sauvegarder le bilinguisme, ou plutôt ce qui reste de notre bilinguisme boiteux. Dans un théâtre national et dans un ministère des Beaux-Arts, placés l'un et l'autre sous l'égide du gouvernement fédéral, on peut se demander quelle serait la part du français : personne ne se fera d'illusions sur la réponse. L'administration se contentera d'en reconnaître le principe en jouant une ou deux pièces françaises par année, ce qui soulèvera les protestations véhémentes des mêmes francophones qui s'élevaient contre l'usage du français à Radio-Tout, et ces bons apôtres finiront, comme toujours, par l'emporter. Ce sera la même chose au ministère des Beaux-Arts.

Une autre raison, c'est que la création de ce théâtre et de ce ministère par le gouvernement fédéral serait un nouvel empiètement sur le domaine déjà si largement entamé des provinces. Le théâtre, la littérature, la musique, les beaux-arts, tout cela est intimement lié à la langue et à l'enseignement. Or de l'appanage des provinces, l'enseignement est la partie dont elle doit être le plus jalouse. Un ministère des Beaux-Arts devrait, normalement, contrôler les théâtres subventionnés, les écoles d'art ainsi que les conservatoires de musique et d'art dramatique. Cela continuerait l'empiètement déjà commencé par le National Research Institute, où le français est inexistant. Il ne faut, sous aucun prétexte, d'aucune façon et pour aucune raison que ces empiètements se continuent ; il ne faut surtout pas qu'ils se continuent dans le domaine des arts qui constituent proprement une des manifestations les plus importantes de la vie intellectuelle d'un peuple. Un tel empiètement, si on le laissait s'accomplir, serait la plus belle victoire encore remportée en notre pays par l'élément centralisateur et anglicisateur.

Que le gouvernement fédéral subventionne les arts, tous les arts, tout le monde y applaudira avec d'autant plus d'enthousiasme que les

chefs des deux partis semblent d'accord sur ce point. Mais qu'il le fasse par l'intermédiaire des provinces ; qu'il leur demande de créer un ministère des Beaux-Arts qui ne dépendra que d'elles ; qu'il leur accorde, sous forme de subventions réparties proportionnellement aux populations, les argent qu'il est disposé à consacrer à l'encouragement du théâtre et des autres arts.

La fondation d'un théâtre national, c'est peut-être le seul moyen de sauver ici le théâtre français qui se meurt à cause du manque d'éducation théâtrale du public et de la sottise des entrepreneurs en spectacles qui se divisent en cabotins, en exploités, en affairistes, en individus bien intentionnés mais gauches, le tout se subdivisant en intrigants. Mais le théâtre national, comme le ministère des Beaux-Arts, c'est à la Province qu'il appartient de le fonder. On en a déjà parlé. On y a même déjà songé. Il est grand temps d'agir avant que le théâtre ne meurt et avant que le gouvernement fédéral n'en prenne l'initiative.

Le tout respectueusement offert à la réflexion du public et de notre Gouvernement.

Le succès du Cercle Molière

On me permettra de citer ce passage du Droit, d'Ottawa, qui se réjouit du succès du Cercle Molière, au concours Bessborough :

Nous félicitons sincèrement le cercle Molière de Winnipeg, dont la représentation a été jugée la meilleure des pièces françaises jouées mercredi dernier, au cours du festival dramatique. Les quatre groupes dramatiques de langue française ont eu chacun leur mérite et tous doivent être remerciés de leurs efforts artistiques. Cependant, le cercle Molière a remporté la palme et tous en seront heureux.

Non seulement, les membres de ce cercle ont été remarqués pour leurs talents dramatiques, mais ils ont été de spécial qu'ils viennent d'une province où nos compatriotes sont en minorité, où ils ont soutenu des luttes héroïques pour la défense de leur langue et de leurs écoles, et où la survivance nationale est encore, pour eux, une préoccupation de tous les instants.

Le triomphe de ces Franco-Manitobains, placés dans une situation difficile, sera un puissant stimulant pour leurs compatriotes ainsi que pour tous les autres membres des minorités françaises. De leur succès, tous les Canadiens français se réjouiront, et pour le mérite qui l'a couronné et pour les heureuses répercussions qui en résulteront.

On rapprochera ces paragraphes de ce que j'écrivais moi-même à ce sujet, dans l'Ordre de lundi. M. Bennett s'est intéressé à ce concours d'art dramatique. Espérons que la belle tenue des Canadiens-français de l'Ouest lui ouvrira les yeux sur la valeur des vociférations de certains éléments anglophones.

Georges LANGLOIS

Piscines en plein air

Nos conseillers municipaux sont actuellement aux prises avec des problèmes d'ordre financier, particulièrement celui des loyers ou souffrance, dont les propriétaires réclament impatiemment la solution. Ils auront aussi à régler beaucoup d'autres problèmes secondaires. Comme ils entreprendront sans doute, pour remédier au chômage, une série de travaux publics, nous nous permettons d'y aller de nos suggestions.

D'abord, il faudra en toute logique terminer les travaux en cours : l'Université, le Jardin botanique, etc. Sinon, ce sera mettre la charrie devant les bœufs. Avant d'envisager de nouvelles entreprises, ils feraient bien de consacrer quelques milliers de dollars — une bagatelle dans un budget de plusieurs millions — à la construction de piscines en plein air. Peu coûteuses, elles ne seront jamais trop multipliées. Que nos édiles se rassurent, ils n'encourront pas la vindicte publique en mousant ce projet. Aucune raison sérieuse ne milite contre un tel programme de constructions. Plusieurs quartiers sont dépourvus de bains. Si on manque de terrains disponibles, des milliers de blocs peuvent être acquises à vil prix. Les propriétaires actuels seraient heureux de pouvoir s'en défaire. Si la Ville avait un plan d'ensemble, la construction de ces piscines pourrait s'échelonner sur plusieurs années. Et dans quelques années, nous pourrions enfin soutenir la comparaison avec les grandes villes américaines, voire canadiennes.

Si nous songeons plus souvent qu'autrement nos voisins américains, c'est pour prendre ce qu'il y a de pire dans leur civilisation utilitaire. Nous délaissions les avantages indéniables dont ils jouissent. Dans le domaine social, ils sont à cent coudées au-dessus de nous. Il faut avoir visité leurs villes, même les plus endettées, comme Chicago, pour constater l'esprit pratique qui préside sans cesse à leur aménagement. Le civisme se traduit chez eux en actes. L'enfance surtout est entourée d'un réseau d'œuvres aussi diverses qu'ingénieuses.

Chez nous, il est pénible de le constater, c'est le contraire. Nous professons pour la vie humaine un mépris de Canaque. Notre ultime ambition semble être de peupler le ciel de « petits anges ». A notre natalité élevée correspond une mortalité infantile effrayante. Nous avons fait des progrès, mais que de terrain à parcourir encore avant de toucher le but. Quant à nous, nous nous refusons à croire que l'Éternel exige de nos gens « la livre de chair ». Si la morale veut que nous donnions la vie, nous nous devons de l'assurer par tous les moyens possibles. Si les parents manifestent de l'apathie, c'est à l'État de secourir leur indolence. Le capital humain gaspillé compromet l'existence même d'une nation.

Si nous avons bonne mémoire, les piscines en plein air n'existaient pas, ou à peu près, il y a à peine dix ans. C'est sous l'administration de M. Houde qu'on en vit surgir plusieurs : au square Papineau, au parc Laurier, au parc Jarry, etc. On y voit des centaines de bambins s'ébrouer bruyamment dans l'eau. Comme ils s'en donnent, sous l'œil de leurs parents réjouis ! Ils se bousculent à leur mieux. Ils rient à fendre l'air. C'est un véritable tintamarre. Spectacle reconfor-

tant, qui vaut d'être vu par une chaude journée d'été, quand le soleil tape dur. Les enfants prennent ainsi, de façon économique, un bain d'air et de soleil. Malheureusement, ces piscines ne sont pas assez nombreuses pour que tous les « petits » puissent prendre leurs baignades dans l'eau.

Ceux qui ont la bonne fortune de pouvoir fuir la ville durant l'été pour aller respirer l'air pur de la campagne, de pouvoir fournir à leurs enfants l'occasion de refaire leurs forces dans un cadre champêtre, qu'ils songent, ceux-là, au sort des pauvres mioches qui n'ont pour tout partage que le trottoir et la rue, ou bien des cours infectes, au sort des pauvres gosses que leurs parents parfois ne peuvent même pas conduire sous les ombrages du Mont-Royal ou de l'île Sainte-Hélène. Qu'il prenne nos mandataires de s'occuper du bien-être de l'enfance, qu'ils fassent au besoin pression sur eux. La santé de la jeunesse, c'est l'avenir de la nation. Cela vaut bien la peine qu'on s'en occupe.

Jean-Robert BONNIER

Un allemand au Maroc

L'occupation d'Ifni, au Maroc, par les troupes espagnoles n'enlève pas son intérêt à l'enquête que le Heraldo de Madrid effectue dans les milieux compétents à propos de la contrebatterie d'armes à destination de la Mauritanie, découverte à bord du paquebot Optimist.

Un collaborateur du Heraldo donne quelques détails sur la troublante personnalité de l'Allemand Schaefer, qui vit confondu parmi les Maures d'Ifni. Cet Allemand, dont la fortune serait considérable, aurait joué un rôle très important lors de l'affaire d'Agadir et surtout pendant la guerre mondiale.

« Cette époque, poursuit le collaborateur du Heraldo, il était un agent de son gouvernement et des frères Mannesmann, magnats des mines marocaines. Il avait scellé avec El Hiba le « pacte du sang », par lequel il se considérait son frère pour toujours. Lorsque El Hiba fut vaincu par le général Mangin, il partagea son sort, en se réfugiant avec lui à l'intérieur. Pendant le conflit mondial, il organisa le soulèvement des tribus de l'Anti-Atlas.

« Une fois El Hiba mort, Schaefer scella un nouveau « pacte du sang » avec son frère M'Rah-Rabbu.

Le collaborateur du Heraldo affirme que d'autres Allemands, qu'il ne faut pas confondre avec des déserteurs de la Légion étrangère, travaillent à Ifni, région qui possède de l'or et de la potasse en quantités remarquables.

(La Gazette de Lausanne)

La marine de guerre des États-Unis

Après un séjour de deux ans dans les eaux du Pacifique, les 114 navires de guerre appartenant à la flotte américaine sont partis ce matin pour l'Atlantique où ils resteront huit mois. Ils participeront, vers le milieu de mai, à de grandes manœuvres dans la mer Caraïbe et arriveront devant New-York le 30 du même mois pour être passés en revue par le président Roosevelt.

LE CINÉMA

Riptide

Une jeune Américaine, plutôt dessalée, épouse un aristocrate anglais qu'elle suit à Londres. Son mari l'aime beaucoup, mais ne s'occupe pas assez d'elle. C'est un de ces hommes à tempérament froid qui ne manifestent guère leurs sentiments. Ses affaires l'appellent en Amérique. Pendant son absence, sa jeune femme va passer quelque temps à Cannes, où elle rencontre un de ses anciens flirts qui se montre très empressé auprès d'elle et cherche à faire sa conquête. Survennent des événements qu'elle est compromise, à cause de la publicité que leur donne la presse jaune. Le mari revient en toute hâte. Explications, querelle, séparation en attendant le divorce, raccommodement. Nouvelle brouille causée par la persistance du flirt à poursuivre la jeune femme de ses hommages. Cette fois, c'est le divorce pour de bon, semble-t-il. Mais tout s'arrange, car ce couple a un enfant qu'il hérite et qui assure la réconciliation. Pour combien de temps, c'est à voir. Car le mari est assez tranchant et l'épouse plutôt volage...

De beaux décors, de la bonne photographie et surtout une interprétation excellente réussissent à faire passer cette intrigue très mince. Norma Shearer, dans un rôle où il est facile de verser dans le mélodrame, garde une juste mesure et joue avec sincérité. Elle a beaucoup de charme et montre du goût dans le choix de ses robes. Son partenaire, Herbert Marshall, par un jeu sobre et sûr, s'attire la sympathie de tout le monde. Les artistes qui les entourent sont à la hauteur. Comme dans tous les films dont l'intrigue comprend un voyage sur mer, il y a dans Riptide une scène d'embarquement. Moins artificielle que d'ordinaire, elle reste banale. Tout ce que signifie le départ d'un transatlantique, les comédies et les drames qui se jouent à bord et à terre, les cinégraphes américains semblent incapables de saisir cela sur le vif.

Hold that girl

Une petite comédie autour de l'idylle d'un inspecteur de la sûreté et d'une jeune fille qui fait du reportage de police dans un grand journal. Ils se jouent mutuellement de bons tours, se font à chacun des blagues

de toute sorte. La jeune fille, sans le vouloir, fournit à son prétendant l'occasion de mettre la main sur une bande d'escrocs. Mariage. Quelques passages amusants ; une scène de poursuite en automobile et d'accident qui est du vrai cinéma.

Wild Cargo

Un autre documentaire sur la capture des animaux sauvages. Il ressemble beaucoup à ceux qu'on a déjà vus et, comme eux, n'est pas exempt de trucage. Mais il ne manque pas d'être intéressant. Éléphants, rhinocéros, panthères, singes, serpents, chauves-souris et beaucoup d'autres habitants de la jungle malaisienne passent tour à tour sur l'écran. On se rend compte des dangers courus par ceux qui cherchent à s'emparer vivants pour les remettre aux jardins zoologiques. Un combat entre un léopard et un python qui étouffe sa victime en s'enroulant autour d'elle fait frémir le spectateur. Il constate aussi qu'on ne lui met pas quand on lui affirme que ces reptiles avalent tout ronds des animaux plus gros qu'eux, car il voit un python gonflé en train de digérer un porcelet qui n'est pas un nouveau-né.

Les films de ce genre sont très instructifs, mais ils gagneraient à ne pas se copier les uns les autres et à nous offrir plus de variété.

Sing and like it

Encore des gangsters, mais dans une farce très amusante. Avec l'aide de sa bande, l'un d'eux, touché par une chanson sentimentale, force un directeur de music-hall à monter un spectacle dont cette chanson sera un des numéros, et prend les moyens nécessaires pour remplir la salle et obliger la critique à être élogieuse. Intimidation, revolver dans les côtes, coups de poing, passage à tabac, enlèvement, etc. En somme, tous les procédés de ces messieurs, qui sont eux-mêmes joués par le prétendant de l'interprète de leur chanson ; il retire cette dame de la circulation et ne la rend que contre une rançon de quinze mille dollars, qui lui permettra ensuite de l'épouser. L'interprétation ne manque pas de brio. On rit beaucoup.

Pierre BOUCHER

Livres nouveaux

« Quatre ans à Rome » (1921-1926). Fin du Pontificat de Benoît XV. — Pie XI. — Les débuts du fascisme, par le baron Beyens, ancien ambassadeur de Belgique. — Un vol in-8° avec un portrait hors texte. Chez Pion, 8, rue Garancière, Paris (VIe).

Le baron Beyens — qui fut ministre de Belgique en Allemagne, immédiatement avant la guerre, et qui, sous le titre de Deux années à Berlin, nous a laissé de si précieux Mémoires sur ce qu'il a vu et pressenti de la catastrophe de 1914 — consacre les derniers loisirs de sa vie à retracer ses Souvenirs de quatre ans à Rome.

De 1921 à 1926, il fut ambassadeur de Belgique auprès du Vatican et pendant ce temps, il tint un journal quotidien de tout ce qui lui paraissait digne d'être consigné dans ce poste d'observation si remarquable qu'est le centre même de la chrétienté. C'est ce journal qui a servi à la rédaction de son livre.

Regu par Benoît XV, dès son arrivée, le baron Beyens eut la satisfaction de voir régler par le pape lui-même la question pendante d'Eupen-Malmedy ; ces territoires, annexés à la Belgique après la guerre, furent démembrés de l'archevêché de Cologne et rattachés à l'évêché de Liège. La préparation du prochain voyage à Rome des souverains belges fut interrompue par la maladie et la mort de Benoît XV. Ce n'est qu'après le conclave, l'élection et le couronnement du nouveau pape, Pie XI, que la visite du roi Albert, accompagné de la reine Elisabeth, put avoir lieu.

À l'étranger, la Conférence de Gênes, puis l'occupation de la Ruhr, retiennent l'attention ; les yeux se fixent sur Stresemann et Briand, sur la Conférence de Londres et les accords de Locarno. Dès le début de son pontificat, le pape a entrepris de venir en aide aux peuples affamés de la Russie soviétique. Bientôt, grâce au concours de Jésuites américains, portant des habits civils et connaissant parfaitement le russe, il parvient à nourrir à ses frais, en U. R. S. S., 120,000 hommes par jour. Mais ces mesures de charité ne provoquent, en retour, de la part des Soviets, que des supplices et des emprisonnements, la condamnation à mort de Mgr Butchewicz, vicaire général de Mgr Cieplak, archevêque catholique de Pétersbourg, lui-même traduit devant les tribunaux. Sur tous ces faits, la déposition du baron Beyens est d'autant plus émuante qu'elle est inattaquable.

Ce livre sera lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine et vécue. Elle le fut ici par un diplomate impartial, admirablement placé pour connaître les événements et remarquablement documenté.

★ ★ ★

« Croisière sur l'Atlantique », par le Maréchal Italo Balbo. — Traduit de l'italien par A. Caffi. — Un vol. in-8°. Avec 49 gravures hors texte et une carte. — Chez Plon, 8, rue Garancière, Paris (VIe).

La traversée de l'Atlantique avait jusqu'ici consacré d'admirables exploits individuels mais jamais, avant la tentative du maréchal Italo Balbo et de son Armada aérienne, l'Océan n'avait été franchi par plusieurs avions volant en groupes. Nul n'a oublié la promesse des ailes italiennes qui, dans l'été 1933, par deux fois, réunirent dans un vol splendide l'Europe à l'Amérique.

Cet audacieux projet conçu par Balbo aussitôt après sa traversée en escadrille de l'Atlantique sud demandait une préparation minutieuse. C'est à quoi s'employa, pendant de longs mois, le maréchal Balbo. Il réunit à Orbello des équipages d'élite, hommes disciplinés que le chef aime et connaît et qui ont une confiance absolue en leur chef. Vingt-quatre hydravions prendront part à la croisière. Un vingt-cinquième appareil de réserve accompagnera l'expédition et rempla-

cera l'avion perdu à la première étape. En tout cent quinze hommes.

Le départ eut lieu le 1er juillet 1933. Après un vol au-dessus des Alpes, la première escale fut Amsterdam où malheureusement un appareil se brisa causant la mort d'un homme. Puis, après escale à Londonderry et à Reykjavik, le 12 juillet l'Atlantique nord fut franchi en un vol impeccable par les vingt-quatre hydravions. L'escadre se posa ensuite au Canada et enfin sur le lac Michigan, face à Chicago, but du voyage, où se tenait alors l'exposition internationale Un siècle de progrès.

Partout des réceptions, des fêtes sont données en l'honneur des aviateurs. Mais la saison favorable au vol sur l'Atlantique est de brève durée, et le 8 août c'est le départ pour les Açores et la nouvelle traversée de l'Océan. Le 12 août les appareils se posent à l'embouchure du Tibre et c'est la réception triomphale, suivie le lendemain du défilé sous l'Arc de Triomphe de Constantin ; les félicitations du Duce, les acclamations de la foule.

Une même volonté de vaincre avait animé tous ces hommes. Le récit leur et poignant de leur chef décrit toutes leurs luttes ; leurs espoirs, leur joie de vaincre ; il vibre du plus pur accent patriotique et humain.

Pour l'université

La Montreal Light, Heat & Power n'a pas bonne presse depuis quelques mois. Aussi les journaux publièrent-ils sans commentaire la déclaration de M. Bagg, au sujet de l'impôt sur le revenu versé par cette compagnie au gouvernement fédéral. Il s'élève à rien moins que \$1,048,455, dont les usagers en définitive font les frais. Comme on le sait, les taux d'électricité et de gaz sont établis d'après le prix de revient.

Le 12 mars dernier, M. Hector Bender, dans une causerie à la radio, proposait d'affecter cette somme considérable à l'enseignement universitaire. Le gouvernement fédéral s'arroge le droit d'impôt sur le revenu au mépris de la Constitution. De plus, les services de génération et de distribution de l'électricité sont exemptés de cet impôt, pourvu qu'ils soient établis ou municipalisés. En toute justice pour le Québec, cet argent devrait rester dans notre province. M. Bender suggère qu'il soit versé au gouvernement provincial ; celui-ci le rendrait à nos universités, particulièrement à l'Université de Montréal.

Quelques jours après, notre directeur écrivait :

« L'idée nous paraît bonne, pourvu que le trust, on devrait plutôt dire les trusts, de l'électricité, n'allègue pas ce simple changement d'affectation pour se poser en bienfaiteur de l'enseignement supérieur et vouloir se soustraire à tout autre contrôle. »

Depuis plusieurs mois que nos députés sont en session, seul Messer Gobell et ses contradicteurs ont parlé de l'Université de Montréal. La suggestion de M. Bender n'aurait-elle aucune suite ? Il semble que la grande pitié de notre Université de Montréal n'excite le courage d'aucun de nos députés.

Rendre à la province de Québec ce million de dollars perçus injustement par le gouvernement fédéral, c'est une œuvre digne de l'universitaire du cabinet Bennett, M. Dupré. Armons-nous de patience : ce sera long. Il faudra bien des lunes avant que le gouvernement d'Ottawa abandonne aux provinces un privilège en matière d'impôt, même un privilège usurpé.

Dollard DANSEREAU

Une conséquence de l'étatisme : la crise agricole aux États-Unis

Nous connaissons moins l'A.A.A. que la N.R.A. Il n'est certes pas inutile de donner quelques précisions sur la première, au moment même où notre État fédéral s'apprête à nous affliger d'un plan à peu près semblable.

L'A.A.A. est un des rouages très compliqués créés par le président Roosevelt pour tirer l'agriculture américaine du marasme où elle se trouve. Sans entrer dans les détails de cette charte agricole, on peut dire qu'elle a pour mission essentielle de maintenir durant l'été le niveau des prix d'hiver. L'A.A.A. n'est donc, comme notre Office des produits naturels, qu'un système de réglementation des prix du marché. Ce n'est pas sans inquiétude que l'on prévoit, aux États-Unis, les conséquences possibles de cette intervention de l'État dans ce domaine de l'économie. Les fermiers américains s'attendent à une baisse, inconnue jusqu'ici, des prix de leurs produits laitiers. Les marchés seront littéralement inondés de lait. Des économistes qui ont étudié les causes de l'avisement général des prix disent que l'élément le plus coûteux du prix de revient au détail est le transport. Il faut compter aussi dans le coût de production la rémunération du capital et du travail et les impôts. Les prix baissent souvent au-dessous de toute limite raisonnable, malgré tous les efforts en sens contraire de l'administration américaine. Par suite de la diminution considérable du pouvoir d'achat des populations urbaines, la demande des produits agricoles fléchit constamment.

La surproduction n'est donc pas la seule cause de la mévente. A un pouvoir d'achat diminué correspond un volume de production stable ou même en décroissance et qui provoque la stagnation de tous les marchés.

Quand donc verra-t-on, aux États-Unis comme au Canada, l'erreur fondamentale qui est à la base de tous ces plans, « codes », chartes, etc. ? La politique actuelle, dite de reconstruction, s'appuie sur cette idée fautive que la surproduction est la cause de tous nos maux. Nous souffririons alors d'une crise d'abondance ? L'État américain, comme le nôtre, pense que la réglementation des prix arrangera tout. Le professeur Capland, du

Harvard Business College, et bien d'autres avec lui, a démontré que les conséquences d'une tentative étatique de régler les fluctuations des cours sont d'en précipiter l'effondrement. C'est ce qu'on prévoit précisément pour les prix du lait, aux États-Unis, au cours du mois de juin. Les dirigeants de l'A.A.A., qui veulent maintenir les prix du lait au niveau de ceux de l'hiver, devraient avant tout rechercher le moyen d'empêcher les 60,000,000 de vaches américaines de ne donner guère plus de lait dans une saison que dans l'autre...

La question agricole américaine restera au point mort aussi longtemps que l'État se mèlera directement de régler les prix. Une réglementation du cours des produits par l'autorité publique n'a pas d'autre effet qu'un effondrement général des prix ou une accumulation des stocks qui ne trouvent plus preneur. Une telle intervention dans le mécanisme compliqué des échanges méconnaît les relations intimes entre les prix, les profits, les salaires et le volume de la production. La rigidité d'une branche de l'économie, qu'il s'agisse d'agriculture ou d'industrie, paralyse l'ensemble de la vie économique. Une élévation du prix des produits agricoles, par exemple, ne donne aucun résultat si le cultivateur doit payer plus cher les produits de l'industrie dont il a besoin. Le mal n'est même pas changé de place et le rythme de la vie économique n'est pas plus rapide malgré un accroissement, parfois considérable, de la circulation fiduciaire. Peut-on mettre un peu d'ordre dans l'économie d'une nation en promettant aux agriculteurs du crédit agricole, le drainage de leurs terres et tout ce qu'on voudra ? Toutes ces mesures ont pour but d'augmenter la production et, d'un autre côté, on promet à ces mêmes agriculteurs des compensations pour limiter le rendement de leurs terres, que ce soit par réduction d'embavures ou autrement. L'absurdité d'une telle politique d'expédients contradictoires n'a pas besoin d'une autre démonstration que celle des faits. Et dire qu'au Canada nous nous proposons d'imiter servilement cette politique !

Jean-Marie NADEAU

Le pilotage automatique

Les divers dispositifs réalisés aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France

Dans un précédent article, nous avons précisé quelques-unes des raisons qui justifient, et même dans certains cas, rendent indispensable l'emploi de systèmes de pilotage automatique.

L'idée de remplacer l'homme par la machine a vite hanté des cerveaux ingénieux et qui voyaient loin. Avant la guerre, dès 1910, plusieurs Français comme les colonels Etevé et Lucas Girardville, un Américain comme Sperry, s'attaquaient au problème de la stabilisation automatique.

En 1914, au mois de juillet, croyons-nous bien nous rappeler, on put voir un grand avion aujourd'hui mort, René Quinton, voler en compagnie de l'Américain Sperry sur un appareil équipé d'un dispositif automatique.

Quelques mois auparavant, le colonel Etevé allait de Villacoublay à Chartres sur un biplan Wright sans avoir à toucher aux commandes autrement qu'au décollage et à l'atterrissage. Il avait monté sur la machine un système de son invention qui stabilisait automatiquement l'appareil. Pendant des années, on ne devait plus entendre parler de stabilisation automatique. Puis les travaux reprirent dans plusieurs pays.

En 1934, le problème est résolu, ce qui ne veut pas dire que les solutions adoptées soient toutes définitivement au point.

L'appareil, un Lockheed, sur lequel l'Américain Wiley Post accomplit en 1933 un tour du monde en sept jours, seul à bord, était muni d'un dispositif de pilotage automatique dû à son compatriote Sperry.

Le Faircy qui permit à l'équipage britannique Gayford-Nichollets de reller d'une seule envolée l'aérodrome anglais de Cranwell à Walfish bay sur la côte africaine était dans le même cas. Le système utilisé, le « robot », pour sacrifier à la mode aéronautique était l'œuvre de la maison anglaise Smith.

À la vérité, ni l'un ni l'autre de ces dispositifs automatiques ne se révélèrent tout à fait au point. Wiley Post comme Gayford et Nichollets eurent quelques ennuis avec leur automate. Il ne s'agit cependant que d'une question de mise au point.

Ces deux expériences ont démontré que la stabilisation automatique était entrée dans le domaine pratique et aussi que les dispositifs Sperry et Smiths étaient encore fragiles.

En Allemagne et en France, la question a été également très creusée. En France, tout au moins, elle semble avoir reçu une solution satisfaisante.

Il est très curieux d'observer que, mis en présence du même problème, les ingénieurs se sont divisés en deux camps très distincts. Deux solutions et deux écoles ont été imaginées pour maintenir l'équilibre longitudinal et latéral de la machine en dehors de toute action du pilote : l'une utilise les propriétés des gyroscopes ; l'autre celles de la girouette.

Les Anglo-Saxons ont d'emblée fait leur première. Toutes leurs recherches ont été immédiatement orientées dans ce sens. C'est le cas de Sperry aux États-Unis, de Smiths en Grande-Bretagne, de Boykof en Allemagne.

En France, si l'on excepte les travaux sans lendemain du colonel Lucas-Girardville qui, en 1910 avait construit des gyroscopes de 5 kg. tournant à 15,000 tours, tous les cerveaux à la recherche de la solution idéale ont été séduits par la girouette et ses utilisations diverses.

La solution gyroscopique ou géométrique

Il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'exposer en détail ce qu'est un gyroscope. Il suffit de savoir que l'axe d'une masse tournant à grande vitesse demeure fixe par rapport à l'espace. Tous ceux, et ils sont légion, qui se sont servis d'une toupie gyroscopique ont remarqué cette curieuse propriété. C'est celle-ci qu'il importait d'utiliser pour maintenir l'équilibre de l'avion.

Admettons donc un gyroscope suspendu à l'intérieur d'un avion. L'appareil soumis au remous va osciller autour de l'axe du remous, qui lui demeure fixe, en principe, par rapport à l'espace. Aussitôt qu'il aura tendance à quitter sa position d'équilibre, calculée sur celle du gyroscope, l'appareil ouvrira ou fermera des circuits électriques. Ceux-ci, par l'intermédiaire d'un servo-moteur et de timoneries appropriées, agiront sur les gouvernes. Ce qui vaut pour l'équilibre longitudinal vaut naturellement pour l'équilibre latéral et la tenue de cap.

A cet égard, d'ailleurs, la question a été réglée depuis longtemps dans la marine par l'emploi des compas gyroscopiques.

Sur le papier, l'utilisation des gyroscopes pour maintenir l'avion en position d'équilibre apparaît relativement simple. En fait, la réalisation est très compliquée. La suspension du gyroscope constitue déjà un problème très complexe. Quand il s'agit de transmettre aux timoneries des gouvernes les ordres du gyroscope, cela implique une abondance de circuits électriques, hydro-pneumatiques, souvent les deux ensemble, extrêmement délicats.

C'est là un des graves inconvénients de l'utilisation des gyroscopes. Les dispositifs remarquablement ingénieux des Sperry et des Smiths comportent un nombre considérable d'organes sujets à panne : servo-moteur électrique, pompe à huile sous pression, relais électriques...

Évidemment, si la maudite panne survient, il n'en résulte pas un drame, si le constructeur a pris le soin d'assurer le débrayage rapide du dispositif. Mais l'idéal n'est-il pas justement d'établir un système qui, par sa rusticité et sa simplicité, élimine les chances de panne. Ajoutons que les admirables réalisations de Sperry et de Smiths, admirables par tout ce qu'elles représentent de science et d'ingéniosité, sont extrêmement coûteuses.

(à suivre)

« L'homme le plus honnête du monde »

Le mystérieux personnage que l'on a surnommé « le plus honnête homme du monde » vient de faire une brève apparition dans l'Etat de New-Jersey. Il s'agit d'un automobiliste qui, lorsqu'il s'aperçoit qu'il a contrevenu au code de la route, se condamne sans pitié à l'amende qu'il juge méritée et envoie le montant aux autorités, même si aucun agent n'a pu constater son délit.

La police du New-Jersey vient donc de recevoir un mandat émanant du scrupuleux personnage, accompagné de l'explication suivante :

« Pas plus tard qu'hier soir, je me suis aperçu que j'avais traversé l'Hudson Boulevard, alors que les signaux rouges étaient allumés. Ne pouvant tolérer l'idée d'avoir violé la loi, je vous fais parvenir ci-joint le montant de l'amende prévue en pareil cas. n'ayant vu sur les lieux aucun policier pour me dénoncer. »

(La Gazette de Lausanne)